

GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON



LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC DE GRIGNY ET VIRY-CHATILLON
UN PROJET PARTAGÉ DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Rapport d'activités 2012

Conseil d'Administration : mai 2013

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| PARTIE I VIE DU GROUPEMENT | 3 |
| I. LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU SEIN DE L'EQUIPE DU GIP | 4 |
| II. LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET LES DECISIONS PRISES | 4 |
| PARTIE II RENOVATION URBAINE ET COHESION SOCIALE | 5 |
| A. RENOVATION URBAINE | 6 |
| I. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU POLE DE RENOVATION URBAINE DU GIP EN 2012 | 6 |
| II. LES COTEAUX DE L'ORGE | 7 |
| III. LE QUARTIER DE GRIGNY 2 | 13 |
| IV. LA GRANDE BORNE | 16 |
| B. COHESION SOCIALE | 21 |
| I. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU POLE COHESION SOCIALE DU GIP | 21 |
| II. CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (CUCS) : AVENANT EXPERIMENTAL ET GEOGRAPHIE PRIORITAIRE | 22 |
| III. L'ATELIER SANTE VILLE (ASV) | 24 |
| IV. LA MAISON DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (MIPOP) | 26 |
| V. LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE) | 29 |
| VI. COORDINATION LINGUISTIQUE TERRITORIALE | 32 |
| C – GEOGRAPHIE PRIORITAIRE ET CONTRACTUALISATION : PREMIERS ELEMENTS | 35 |
| PARTIE III COMMUNICATION ET CONCERTATION | 37 |
| A. LA COMMUNICATION DU GIP PROPREMENT DITE | 38 |
| B. COMMUNICATION CONCERTATION ET RENOVATION URBAINE | 45 |
| PARTIE IV EUROPE BILAN FEDER 2007 – 2013 | 46 |

PARTIE I

VIE DU GROUPEMENT

I. LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU SEIN DE L'EQUIPE DU GIP

✓ Cohésion Sociale :

En mars Christophe BAUDE a quitté ses fonctions de Chef de projet de la MIPOP dont le Responsable est depuis Xavier ROY, également Responsable du Pôle Cohésion sociale.

En décembre Aminata GUEYE a quitté ses fonctions de Référente Familles du Projet de Réussite Educative (PRE).

✓ Rénovation Urbaine :

En mars Slimane BOUSANNA a quitté ses fonctions de Responsable de l'Ingénierie opérationnelle du territoire.

En décembre Pierre TREVIN a quitté ses fonctions de Chef de projet Rénovation urbaine (Grande Borne et Coteaux de l'Orge).

✓ Europe :

En décembre Marie VILLENEUVE, Chargée de mission Finances - Europe, remplace Marie-Christine RIBAUT

II. LES RENDEZ-VOUS DES MEMBRES DU GROUPEMENT ET LES DECISIONS PRISES

✓ Assemblée Générale et Conseils d'Administration

- 19 janvier 2012
- 27 juin 2012 (consultation écrite sur Compte de résultat 2011)
- 13 juillet 2012
- 10 décembre 2012

PARTIE II

RENOVATION URBAINE ET

COHESION SOCIALE

A. RENOVATION URBAINE

I. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU POLE DE RENOVATION URBAINE DU GIP EN 2012

Depuis décembre 2012, suite au départ de Pierre Trévin, le pôle de rénovation urbaine du GIP est composé de 3 personnes.

| Quartier | Villes & Collectivités | Bailleurs/ opérateurs /Aménageur | Référents GIP |
|-----------------------|---|---|---|
| La Grande Borne | <ul style="list-style-type: none"> • Grigny, porteur • Viry-Chatillon • Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne | OPIEVOY LOGIREP ATHEGIENNE COOPIMMO AFL AFTRP | Jeanne CERYCH, responsable RU Pierre TREVIN, chef de projets (départ en décembre 2012, poste vacant) Slimane BOUSSANA, départ en avril 2012, (non remplacé) Célia CORNELIE, coordinatrice Maison du Projet |
| Grigny 2 | <ul style="list-style-type: none"> • Grigny • Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne | Syndicats (1 principal et 27 secondaires) AEDIFICAT AFTRP | Jeanne CERYCH, responsable RU Cyrille LEWANDOWSKI, chef de projet |
| Les Coteaux de l'Orge | <ul style="list-style-type: none"> • Viry-Chatillon • Communauté d'Agglomération les Lacs de l'Essonne | SNI I3F Kaufman & Broad AFL | Jeanne CERYCH, responsable RU Pierre TREVIN, chef de projets (départ en décembre 2012, poste vacant) Célia CORNELIE, en charge des actions GIP pour la GUP |

II. LES COTEaux DE L'ORGE

a) Signature de l'avenant 4 :

Le 1^{er} semestre 2012 permet de finaliser la rédaction de l'avenant simplifié n°4 et la maquette financière de cet avenant local. Il a pour objet l'application de la fongibilité sur les opérations d'aménagement et d'ingénierie de la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne et l'ajustement du programme de construction neuve 1/1 de 51 logements PLUS et PLAI réalisé par I3F.

Cet avenant est signé en septembre 2012.

La base de financement prévisionnel du projet de rénovation urbaine s'élève à 121 090 072 € dont 30 155 694 € de subvention ANRU.

Tableau 1 :
financement du PRU

| | Montant | % |
|----------------------------|--------------------|--------------|
| Base de financement | 121 090 972 | |
| ANRU | 30 155 694 | 24,90% |
| Viry-Chatillon | 3 546 660 | 2,93% |
| CALE | 6 008 579 | 4,96% |
| Conseil Général | 8 315 332 | 6,87% |
| Conseil Régional | 9 739 078 | 8,04% |
| Bailleur social | 61 821 109 | 51,05% |
| Caisse des Dépôts & Cons. | 397 576 | 0,33% |
| Europe | 40 793 | 0,03% |
| Autres | 1 066 153 | 0,88% |
| <i>dont GIP</i> | <i>521 816</i> | <i>0,43%</i> |

Tableau 2 :
familles d'opérations

| | base de financement | % |
|----------------------------|---------------------|--------|
| Base de financement | 121 090 972 | |
| Démolition lgts sociaux | 3 506 689 | 2,90% |
| Création lgts sociaux | 68 791 466 | 56,81% |
| Réhabilitation | 7 881 338 | 6,51% |
| Résidentialisation | 6 341 549 | 5,24% |
| Aménagements | 19 820 856 | 16,37% |
| Equipements | 9 282 365 | 7,67% |
| Ingénierie | 5 466 710 | 4,51% |

b) Déploiement du projet urbain

Différentes opérations sur les secteurs en rénovation ont fait l'objet de plusieurs points de travail entre les partenaires, animé par le GIP et Atelier 15 (urbaniste coordinateur) :

- Dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement du secteur central par Atelier 15 (pilotage GIP)
- Projet architectural du lot 6A sur le secteur Central
- Projet architectural du lot Kaufman & Broad (lot 3 Bretagne)

Secteur du Bellay

Le schéma d'aménagement du nouveau quartier Du Bellay a été présenté aux élus. Cet éco quartier comprendra 140 logements dont 70 logements sociaux réalisés au titre de la reconstitution du 1/1 du projet de rénovation urbaine (sous maîtrise d'ouvrage Antin Résidences) et 70 logements en accession.

L'agglomération a réalisé un bilan d'aménagement qui est présenté aux Domaines en 2012 afin de mettre en œuvre le transfert foncier de l'Etat aux collectivités.

Ce transfert devra être réalisé au plus tard au 3^{ème} trimestre 2013 pour permettre la réalisation de la reconstitution des 70 logements par Antin résidences et la voie de désenclavement Du Bellay par la communauté d'agglomération dans les délais de l'ANRU.

c) Progression des opérations

La totalité des résidentialisations est achevée. Reste, fin 2012, à livrer la réhabilitation de l'îlot 7 (mars 2013).

Les travaux sur site des opérations suivantes ont été lancées en 2012 :

- Construction de 135 logements (dont 21 PLS) par la SNI, îlot Bretagne
- Construction de 50 logements par l'OPIEVOY
- Livraison des travaux du secteur de rénovation 2 par la CALE
- Démarrage des travaux avenue Malraux et par la CALE
- Démarrage des travaux sur les groupes scolaires Florian / Minerve & Daudet par la ville
- Livraison des travaux de rénovation des écoles Du Bellay et Descartes

d) Habitat et peuplement

La convention ANRU initiale du projet de rénovation urbaine des Coteaux de l'Orge fixe les objectifs et la stratégie Peuplement et Habitat à mettre en œuvre sur le quartier, soit la volonté de réintroduire de la mixité sociale et de diversifier l'offre de logements.

Depuis la signature de la convention ANRU initiale en janvier 2007, la SNI a revu sa stratégie de manière très profonde, pour les raisons suivantes :

1. Le désengagement du Ministère de la Défense de Viry-Châtillon,
2. Le désengagement du Ministère de la Justice,
3. La désaffectation de Viry-Châtillon de la part du Ministère de l'Intérieur.

Par conséquent la prorogation de la convention de réservation initialement prévue dans la convention ANRU avec le Ministère de la Défense n'a pas été concrétisée. De plus il est constaté également la désaffectation des différents collecteurs pour les opérations de constructions réalisées sur la commune de Viry-Châtillon et plus particulièrement sur Les Coteaux de l'Orge.

Pour répondre à ces changements la SNI souhaiterait diversifier les produits proposés et procéder à la vente à des bailleurs sociaux de 600 logements (l'appel d'offres a été lancé au cours du 1^{er} trimestre 2013).

Le tableau ci-dessous reflète les évolutions de la stratégie patrimoniale de la SNI, soit une augmentation de l'accession (mises en copropriété et accession neuve) qui représenterait ainsi 25% du patrimoine des Coteaux de l'Orge au détriment du locatif de type PLS.

La ville de Viry-Chatillon et la communauté d'agglomération souhaitent qu'une vision partagée de la stratégie habitat soit déclinée sur les Coteaux de l'Orge et qu'un travail partenarial soit engagé afin de définir des prescriptions fine à destination des futurs opérateurs afin de répondre aux enjeux précités.

| Patrimoine Coteaux de l'Orge (comprend Du Bellay) | Occupation 2006 | | Convention 2007 | | Projet Ave. 5 2013 ^(*) | |
|--|-----------------|---------------|-----------------|-------------|-----------------------------------|-------------|
| | Nbre | % | Nbre | % | Nbre | % |
| LOCATIF | 1 821 | 94,50% | 1 926 | 86% | 1 689 | 75% |
| Conventionné (existant) | 527 | 27,35% | 732 | 33% | 817 | 36% |
| PLUS/PLAI (CN ¹) | | | 289 | 13% | 293 | 13% |
| PLS (CN) | | | 172 | 8% | 130 | 6% |
| Non Conventionné (existant) | 1 294 | 67,15% | 525 | 23% | 389 | 17% |
| AFL/SNI (CN) | | | 208 | 9% | 60 | 3% |
| ACCESSION | 106 | 5,50% | 319 | 14% | 555 | 25% |
| Copropriété | 106 | 5,50% | 248 | 11% | 297 | 13% |
| Accession soc./maîtrisée (CN) | | | 71 | 3% | 186 | 8% |
| Accession libre (CN) | | | | | 72 | 3% |
| TOTAL LOGEMENTS | 1 927 | 100% | 2 245 | 100% | 2 244 | 100% |
| dont construction neuve | 0 | | 740 | 33% | 741 | 33% |

A/ ACCESSION AUX COTEAUX DE L'ORGE

Les collectivités ont souhaité que les programmes en accession puissent bénéficier aux ménages modestes du bassin de vie castelvirais.

Il s'agit de créer une offre diversifiée susceptible de favoriser et fluidifier les parcours résidentiels. L'accession dite sociale doit être vecteur d'insertion des ménages modestes et donc un outil au service de la mixité de par la diversité des statuts d'occupation qu'elle introduit. Elle sera un moyen de fluidifier le parc social, dans la mesure où elle s'adressera également aux locataires HLM.

Contexte

Les opérations d'accession sont réalisées sur le quartier des Coteaux de l'Orge qui bénéficie, à travers le projet de rénovation urbaine, d'importants financements permettant sa valorisation.

Les collectivités locales investissent massivement pour la création/restructuration d'équipements publics et l'aménagement d'espaces publics de qualité (voies, espaces verts, places publiques, réseaux).

Le POS de la ville de Viry-Chatillon a été révisé en PLU pour permettre le développement du quartier et améliorer son cadre de vie et son image.

Ces éléments sont autant d'actions qui créent de la valeur foncière aux Coteaux de l'Orge, au bénéfice des habitants et au bénéfice du bailleur, principal propriétaire, la SNI, dont le patrimoine se revalorise.

Dans ce contexte, les partenaires du PRU des Coteaux de l'Orge ont souhaité préciser et définir ensemble les enjeux et la stratégie à mettre en œuvre lors des opérations d'accession.

Pour veiller à la mise en œuvre des enjeux fixés, les partenaires souhaitent préciser l'organisation et la coordination du suivi des opérations d'accession et de revente du patrimoine. Les outils partagés (règlement de consultation des appels à projet, cahier des charges des opérations, cahiers des prescriptions urbaines et architecturales, fiches de lots) à élaborer et mettre en œuvre doivent permettre d'assurer une réponse appropriée par la réalisation des logements neufs en accession pour :

- favoriser la mixité sociale du quartier ;
- permettre la fluidité des parcours résidentiels des ménages ;
- garantir la qualité urbaine, architecturale et environnementale des projets.

Un protocole partenarial doit être signé au 1^{er} semestre 2013 à cet effet.

B/ DU LOGEMENT LOCATIF A LA COPROPRIETE

La SNI a confirmé en mars 2013 ne pas procéder à la mise en copropriété des 56 logements de la résidence Bizeul.

Toutefois, poursuivant sa politique de diversification, la SNI souhaite mettre en copropriété l'îlot 5, résidence constituée de 50 logements dans 3 immeubles, 21 Types 4 et 29 Types 5.

Les précautions à prendre avant toute mise en copropriété demeurent celles énoncées en juin 2011 par l'Etat représenté par le préfet délégué à l'égalité des chances, soit :

- Réalisation d'un diagnostic social des locataires concernés
- Etablissement d'un bilan des travaux à réaliser, à la charge de la SNI, avant toute vente, afin de garantir aux futurs acquéreurs l'absence de travaux de gros entretien pendant 10 années. Ce bilan comportera un diagnostic énergétique.

C/ VENTE EN BLOC DU PATRIMOINE SNI

Le transfert du patrimoine locatif de la SNI (600 logements) à un bailleur locatif social, emporte l'accord des partenaires. Ce processus introduirait une cohérence : adéquation cœurs de métiers, réintégration des logements cédés dans le décompte des logements DGF de la Ville.

Ces transferts doivent se faire en préservant une cohérence de gestion des secteurs résidentiels.

La thématique de l'HABITAT et du PEUPLEMENT est intégrée au point d'étape 2013.

e) La gestion urbaine de proximité

Au travers de nombreuses instances (COTECH/CODIR PRU, Cellule de Veille...) les partenaires ont confirmé le besoin de mettre en œuvre une gestion urbaine de proximité, le temps du projet de rénovation urbaine (PRU).

Afin de relancer l'animation du dispositif d'une part, et l'action de diagnostic en marchant d'autre part, et dans un contexte de réorganisation au sein du GIP, il a été acté et validé que la coordonnatrice de la Maison du Projet de la Grande Borne consacre une partie de son ETP à la GUP des Coteaux de l'Orge. Elle est depuis septembre 2012 chargée d'animer les actions suivantes prévues dans la fiche 2 de la convention :

- Diagnostic en marchant : par thématique sur le cadre de vie des habitants.

- Comité technique : organisation et synthèse du bilan des actions menées dans le cadre de la convention GUP (cellule de veille technique, diagnostic en marchant, transferts de gestion et évolution des charges, communication/concertation, cellule de tranquillité publique).

f) Insertion par l'économique

Le bilan au 30 décembre 2012 des mesures d'insertion par l'économique des marchés du projet de rénovation urbaine des Coteaux de l'Orge est synthétisé comme suit par le PLIE Nord Essonne en charge de la mise en œuvre de la charte locale d'insertion :

| Projet de rénovation urbaine concerné | | 10-Heures prévues plan local (sur l'ensemble de la convention) | | 12-Heures réalisées au total | |
|---------------------------------------|--|---|---------------------|---|-----------|
| N° de projet de rénovation urbaine | Nom du Projet | Pourcentage du nombre d'heures totales travaillées | Nombre prévisionnel | Pourcentage réalisé par rapport aux heures prévues dans le plan local | Nombre |
| 647 | Viry-Châtillon : Les Coteaux de l'Orge | 5% | 81475 | 46% | 37 859,35 |

g) Perspectives 2013

Sous l'animation du GIP, en accompagnement de ses prestataires, l'année 2013 devrait être marquée par :

- La signature de l'avenant national n° 5 dont l'objet est :
 - La mise en conformité de la convention initiale signée le 30 janvier 2007 avec la convention type validée par le Conseil d'Administration de l'ANRU le 28 Avril 2010
 - La prolongation de 18 mois, soit jusqu'au 30 juillet 2013, afin de permettre la réalisation des opérations conventionnées
 - Le redéploiement à 100% des économies de subventions au bénéfice d'opérations complémentaires permettant de compléter et d'achever le projet initial et d'ingénieries afin d'assurer le suivi du projet et l'animation du processus partenarial pour 12 mois supplémentaires
 - La prorogation du délai de démarrage de l'opération de reconstitution de 70 logements sociaux à Du Bellay
 - Le recalage des plannings
- La poursuite du pilotage du projet, primordiale dans le contexte d'élaboration de l'avenant
- Le transfert foncier des parcelles du secteur Du Bellay, actuellement propriétés de l'Etat au bénéfice de la collectivité afin d'y réaliser les opérations prévues du projet de rénovation urbaine des Coteaux (reconstitution 1/1 de 70 logements et aménagement de la nouvelle voie de désenclavement et couture avec les Coteaux de l'Orge).
- La réalisation d'études (foncière, programmation de l'équipement de santé, prescriptions urbaines et architecturales des nouvelles constructions sur Bretagne et secteur central)
- La poursuite du dispositif de Gestion Urbaine et sociale de Proximité :

Un comité technique de la GUP se tiendra au 2^{ème} trimestre 2013 et permettra de :

- poser le diagnostic des actions menées
 - proposer des réajustements des actions
 - proposer de nouvelles actions à mener et plus particulièrement la réalisation d'un diagnostic social et urbain
 - proposer un avenant à la convention pour permettre sa prolongation, l'ajustement et la création d'actions.
- La mise en œuvre d'un protocole habitat pour les Coteaux de l'Orge
 - La réalisation du point d'étape ANRU mené par le cabinet Ernst & Young :

Il sera l'occasion de mettre en perspective le projet croisant les éléments d'état des lieux et les éléments d'appréciation des résultats au regard des objectifs et fondamentaux des projets afin de préparer la sortie de la convention et valider la pérennisation des investissements. Il doit permettre à l'ensemble des partenaires de se retrouver sur un diagnostic partagé, établissant les besoins restants en fin de convention et les nouvelles orientations à prendre.

Les thématiques suivantes seront plus finement traitées :

- Le retour au droit commun du projet : pérennité des investissements, poursuite d'une organisation structurelle et d'une gestion adéquate du quartier
- la diversification de l'habitat et des fonctions urbaines en intégrant l'analyse de la situation des copropriétés en lien avec le projet urbain

III. LE QUARTIER DE GRIGNY 2

a) Le suivi du PRU et du plan de sauvegarde

Le GIP de Grigny et Viry Chatillon a poursuivi le travail de suivi du plan de sauvegarde et du PRU de Grigny 2, notamment à travers des comités techniques réguliers (1 à 2 par mois), le comité de direction et le conseil d'administration du GIP.

Le second semestre 2012 a été consacré à finaliser la mise en place d'un calendrier et d'une méthode de travail dans l'objectif d'aboutir à un projet partagé en 2013. Ce calendrier de travail a été approuvé lors du CA du GIP du 10 décembre 2012. Il fixe un objectif de rendu définitif, après des séances d'échanges entre partenaires, y compris financiers, à l'été 2013.

Au-delà des études prises en charge par le GIP (cf. ci-dessous), le GIP a également assuré la coordination technique des autres maîtres d'ouvrage (ville, communauté d'agglomération, syndicat principal et secondaires, AFTRP, etc.) en charge des études ou des actions du plan de sauvegarde.

En particulier, l'année 2012 a permis de mener l'étude patrimoniale sur les réseaux d'eau, sous maîtrise d'ouvrage de la ville. Cette étude a été suivie par une série de réunions techniques comprenant les prestataires (Safège), le concessionnaire (Lyonnaise des Eaux), les services de la ville et de la communauté d'agglomération, l'administrateur provisoire du syndicat principal et le GIP.

b) La maîtrise d'ouvrage de prestations

• Etude complémentaire sur le stationnement

L'étude réalisée par le bureau d'étude D2P sous maîtrise d'ouvrage du GIP a permis de réunir en 2012 les données techniques, juridiques et économiques ainsi que les expertises qui permettront aux partenaires de réfléchir en 2013 à des scénarii alternatifs.

• Assistance au syndicat principal dans le choix d'un prestataire de chauffage

A l'approche de l'échéance du contrat de chauffage de Cofely le 31/12/2012, le GIP a proposé une assistance technique à l'administrateur provisoire qui l'a acceptée. Pour ce faire, le GIP a confié une mission d'assistance technique au bureau d'étude Bérin. Cette assistance a permis de réaliser la consultation :

- de fournisseurs pour le gaz ;
- de prestataires d'exploitation de la chaufferie et du réseau de chaleur.

Cette première consultation a été infructueuse, tandis qu'une seconde a pu être lancée et a trouvé deux prestataires intéressées pour une période courte. A la fin du mois d'avril un nouvel exploitant aura été choisi suite à une nouvelle procédure d'appel d'offre.

• Lutte contre les marchands de sommeil

Rappel : Rappel : en 2010, le GIP a participé activement à la mise en place d'un dispositif de lutte contre les marchands de sommeil à Grigny 2, d'une part en coordonnant les actions des partenaires impliqués (commune, agglomération, Etat) et en prenant en charge la maîtrise d'ouvrage d'une assistance juridique spécifique confiée, après consultation, à Me Stéphanie Jacq-Moreau. A l'issue de ce travail, cinq dossiers de divisions illégales de

logements, concernant 3 propriétaires, ont fait l'objet d'une saisine de la procureure de la République par le maire en mars et août 2011.

A l'occasion de l'embauche de la nouvelle chef de projet Grigny 2 de la ville et du redéploiement partiel d'un agent de la ville pour effectuer les visites de logements, le processus a été relancé en 2012. Le GIP a choisi après appel d'offre, pour l'assistance juridique, Me Jacq-Moreau qui avait déjà travaillé sur le sujet en 2010-2011. Outre le suivi des dossiers en cours, de nouvelles saisines ont été effectuées, notamment auprès de l'ARS pour les cas de sur occupation organisée.

- **Engagement d'une opération de recollement des projets urbains de Grigny 2**

Dans le cadre de la préparation des projets futurs et de la géographie prioritaire, le GIP a engagé, en partenariat avec la ville et la CALE, une opération de recollement des projets urbains sur Grigny 2. Cet outil constitue la première étape vers une réflexion globale sur les projets urbains après 2013.

c) L'avenant n°4

Depuis le dépôt de la demande, élaborée par le GIP et adressée en septembre 2011, le dossier a été présenté par M. le maire de Grigny au Comité National d'Engagement de l'ANRU le 5 mars 2012 et a reçu l'avis favorable du conseil d'administration de l'ANRU le 28 mars 2012. L'avenant a été signé le 5 juillet dernier.

Cet avenant permet tout d'abord de prolonger de deux ans les moyens en ingénierie apportés à l'opération de Grigny 2 : conduite de projet par le GIP, suivi des projets par les services de la ville, ingénierie de la Communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne (CALE), notamment les deux travailleurs sociaux assignés à l'accompagnement des propriétaires occupants en impayés de charges. Le coût prévisionnel que l'ANRU accepte de financer est de 1,038 M€ sur deux ans, couverts à 85% par des économies réalisées sur d'autres lignes de la convention (redéploiements).

Par ailleurs, l'ANRU approuve la stratégie de mise en location sur 15 ans des 60 logements restructurés à partir des 108 achetés et réunis par l'AFTRP dans la tranche 26 (1-3-5 square Surcouf). Si l'ANRU ne débloque pas à ce jour de subvention supplémentaire, elle s'engage cependant à suivre au plus près le dossier en partenariat avec les partenaires locaux et, bien sûr l'AFTRP, afin d'examiner d'éventuels besoins en financements complémentaires. De plus, l'AFTRP va bénéficier d'un prêt bonifié (PLS) de 3,6 M€.

Enfin, l'ANRU accepte de financer à hauteur de 65%, soit 6,530 M€, l'opération de réaménagement du square Surcouf. Rappelons que cette opération, dont l'étude avait été réalisée grâce à un financement de l'ANRU de 2009, consiste à réaménager le square Surcouf, dalle délimitée par des immeubles de 8 à 13 étages comportant environ 1000 logements et abritant plus de 600 lots de parkings aériens et souterrains. Ce réaménagement permettra, autour de la création d'une voie traversante, de redonner leur place aux piétons et aux espaces verts et d'améliorer les circulations et les services de proximité (tri sélectif, etc.).

D'un point de vu financier, ce sont donc au total près de 6,7 M€ de subventions nouvelles que l'ANRU accepte d'apporter sur le territoire pour le quartier de Grigny 2 selon la ventilation suivante :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| Square Surcouf | 6 530 k€ |
| Ingénierie | 1 038 k€ |
| Total avant redéploiement | 7 588 k€ |
| Redéploiement | - 896 k€ |
| TOTAL ACCORDÉ | 6 672 k€ |

Dès l'été 2012, l'AFTRP a mis ses logements en location. Par ailleurs, la CALE a engagé les concertations avec les habitants, et les opérations d'acquisition des lots nécessaires à la réalisation de la voirie.

IV. LA GRANDE BORNE

a) Signature de l'avenant 7

L'avenant local n°7 a été signé en novembre 2012, il a pour objet :

- L'intégration à la convention de l'opération de déplacement de la boulangerie sise place du Damier (OPIEVOY) ainsi que son financement ;
- La modification du plan de financement des ingénieries GIP financées dans le cadre du plan de relance : modification de la base de financement ANRU et intégration du financement de la CDC ;
- L'intégration des ajustements de plan de financement correspondant à des opérations de fongibilité de la communauté d'agglomération et de l'OPIEVOY ;
- La modification de la reconstitution de l'offre : l'opération de 37 logements initialement programmée sur la ZAC Centre Ville sous maîtrise d'ouvrage Opievoy est abandonnée. Une partie de la reconstitution (30 logements) est assurée par l'augmentation du nombre de logements compris dans l'opération menée par l'Athégienne sur le lot C2 de la ZAC Centre Ville qui passe de 52 à 82 logements.

La base de financement prévisionnel du projet Grande Borne s'élève à 284 683 125 €uros avec un financement ANRU de 135 517 688 €uros.

Tableau 1 :
financement du PRU

| | Montant | % |
|----------------------------|--------------------|--------|
| Base de financement | 284 653 125 | |
| ANRU | 135 517 688 | 47,61% |
| Villes (*) | 1 385 478 | 0,49% |
| CALE | 17 377 540 | 6,10% |
| Conseil Général | 27 418 451 | 9,63% |
| Conseil Régional | 18 141 397 | 6,37% |
| Bailleur social | 75 989 176 | 26,70% |
| Caisse des Dépôts & Cons. | 868 286 | 0,31% |
| Europe | 1 055 558 | 0,37% |
| Autres | 6 899 556 | 2,42% |
| <i>dont GIP</i> | | |

(*) Grigny et Viry-Chatillon

Tableau 2 :
familles d'opérations

| | base de financement | % |
|----------------------------------|---------------------|--------|
| Base de financement | 284 653 125 | |
| Démolition lgts sociaux | 17 823 304 | 6,26% |
| Création lgts sociaux | 44 397 969 | 15,60% |
| Réhabilitation | 34 687 047 | 12,19% |
| Résidentialisation | 14 737 524 | 5,18% |
| Amélioration qualité de service | 7 116 004 | 2,50% |
| Aménagements | 71 114 185 | 24,98% |
| Equipements | 64 297 154 | 22,59% |
| Espaces commerciaux & artisanaux | 4 077 058 | 1,43% |
| Habitat privé | 14 144 484 | 4,97% |
| Ingénierie | 12 258 396 | 4,31% |

b) L'avenant national 8

La convention de rénovation urbaine de la Grande Borne signée le 30 janvier 2007 définit dans son article 15 les conditions de signature d'avenants. Depuis 2010 étaient observés, dans le cadre du déploiement du projet :

- ✓ l'abandon de certaines opérations,
- ✓ des changements de maîtrise d'ouvrage,
- ✓ des recalages de planning nécessaires
- ✓ l'ajustement ou l'actualisation du coût prévisionnel de certaines opérations.

Par ailleurs, en juin 2012 la stratégie de l'OPIEVOY a fortement évolué, nécessitant la reprise de l'ensemble des opérations restant à réaliser du projet de rénovation urbaine.

Il est également apparu que le programme contractualisé en 2007 ne pourrait être engagé dans le délai resserré de cinq ans, alors convenu. Il nécessite un report de deux ans de la date d'échéance de la convention.

Sur le plan financier, il est apparu nécessaire :

- ✓ de préserver les financements des opérations en dégageant d'office jusqu'à la signature de l'avenant qui en définira l'affectation (maintien du financement à la même opération, ou réaffectation à des opérations prioritaires),
- ✓ d'identifier les coûts nouveaux résultant de l'évolution du projet,
- ✓ de mobiliser les financements correspondants, par redéploiement ou abondement.

Les paragraphes ci-dessous reprennent les modifications de programme intégrées dans le nouvel avenant examiné par le comité d'engagement de l'ANRU du 10 décembre 2012 et approuvé par son conseil d'administration du 27 mars 2013 pour une signature de l'avenant projeté au cours du 2ème trimestre 2013.

1) Démolitions

Intégration de la démolition complémentaire de 8 logements sociaux sur la place du Damier

2) La reconstitution des logements sociaux

- Intégration du financement pour la réalisation de 8 logements sociaux supplémentaires, suite à la démolition nouvelle (cf. ci-dessus)
- Modification de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de logements sur le secteur de l'Accroche Nord :

Ces logements devaient être initialement réalisés par Vivr'Essonne. L'Opievoy a confirmé reprendre sous sa maîtrise d'ouvrage les logements de l'Accroche Nord.

Toutefois l'Opievoy ne réalisera que 30 logements sur les 70 prévus. La ville de Viry-Chatillon étudie la possibilité de réaliser les 40 logements complémentaires sur des parcelles mutables existantes, à proximité de la Grande Borne (secteurs Plateau/RD 445).

3) Les réhabilitations

Par redéploiement d'économies de l'Opievoy sur ses propres opérations, le bailleur prévoit la rénovation des façades de 746 logements supplémentaires : les Enclos (241 logements), Labyrinthe/Marigot/Serpente/Astrolabe (355 logements) et Peupleraie (150 logements).

Par ailleurs l'Opievoy engagera la réhabilitation de la RPA Colette.

4) Les aménagements

L'agglomération a conduit un profond remaniement du parti d'aménagement initial : voie de la Plaine comprenant voie véhicules et voie dédiée au TZEN (ligne TICE 402), création des rues du Miroir et du Méridien, création d'espaces publics supplémentaires (notamment la « petite plaine »).

Par ailleurs, des opérations fonctionnellement et temporellement incompatibles avec les délais ANRU ont été reportées. Il en résulte une masse de redéploiements qui sera redistribuée sur les opérations réévaluées.

Aires de jeux

La communauté d'agglomération installera et gèrera plusieurs aires de jeux pour les plus jeunes enfants au sein des résidences de l'Opievoy qui participe à leur financement.

Stationnement

Après plusieurs mois, voire années, de négociations l'Opievoy a validé la restructuration des aires de stationnement considérées comme prioritaires au regard de la cohérence du projet urbain et du niveau de dégradation, soit les stationnements Oiseau, Voie Athéna, Enclos et Radar/Peupleraie totalisant 581 places.

Tri enfoui

La troisième tranche des bornes enterrées sera mise en œuvre pour desservir les logements situés le long de la rue de la Grande Borne, sur les secteurs de l'Opievoy et de Logirep.

5) Equipements

Principales modifications apportées dans l'avenant :

- Non réalisation du conservatoire public de musique, de danse et d'arts plastique dans le cadre de l'ANRU (maîtrise d'ouvrage Grigny),
- Démolition partielle de l'école du Minotaure qui accueille l'actuel et provisoire conservatoire municipal de musique pour permettre la réalisation de la voie de la Plaine (maîtrise d'ouvrage Grigny),
- Financement des travaux provisoires sur le conservatoire du Minotaure (maîtrise d'ouvrage Grigny),
- Non réalisation de la maison de quartier et la maison de la justice par la ville de Viry-Chatillon
- Réalisation d'une structure d'accueil petite enfance rue des Fougères (maîtrise d'ouvrage Viry-Chatillon)

6) Ingénierie

L'avenant permet de prolonger le financement des ingénieries (postes et études) des villes, de la communauté d'agglomération et du GIP, par redéploiement, sur les deux années de la prorogation de l'avenant.

La résidentialisation du square des 3 chemins (Logirep) a été achevée.

Celle des Radars/Peupleraie, après concertation, a été lancée (fin des travaux 1^{er} semestre 2012, sous réserve de la levée des obstacles rencontrés au niveau des réseaux).

c) Déploiement du Projet de Rénovation Urbaine

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA PLAINE ET DE SES ABORDS

La Grande Borne poursuit sa mutation avec la réalisation de nouvelles voies (rues de la Plaine, du Miroir et du Méridien) et des espaces publics associés.

Une nouvelle trame de voirie, la rue de la Plaine, de la place du Damier aux immeubles des Solstices, facilitera la desserte du quartier, dans le prolongement du franchissement - en cours de construction - de l'A6.

Ces travaux intègrent la réalisation d'une voie dédiée dans un 1^{er} temps aux bus TICE de la ligne 402, et plus tard un Bus à Haut Niveau de Service, le T Zen 4.

L'enquête publique du projet se déroule du 8 avril au 16 mai 2013 inclus. Elle permettra à chacun de donner son avis et apporter les remarques au projet. Un registre d'enquête est à la disposition des habitants en mairies de Grigny et Viry-Chatillon ainsi qu'au Centre de la Vie Sociale de la Grande Borne.

LA PLAINE

La maîtrise d'œuvre en charge des travaux a été désignée en 2012. Le groupement retenu par la communauté d'agglomération des Lacs de l'Essonne est composée des cabinets COBE (architecte/paysagiste) et CUADD (concertation habitants). Cette maîtrise d'œuvre a engagé un important travail de concertation avec les habitants de la Grande Borne.

L'ACCROCHE NORD :

Le projet Accroche Nord a fortement évolué depuis 2011. En 2012 ont été validées les opérations suivantes sur le secteur, sous maîtrise d'ouvrage Opievoy :

- Construction de 30 logements sociaux au titre du 1 pour 1
- Création d'un pôle de services comprenant :
 - L'agence Opievoy
 - La poste
 - L'antenne emploi de la communauté d'agglomération avec une participation (espace dédié et personnel) du Pôle Emploi.

Il reste à caler (programmation et faisabilité à engager en 2013) l'implantation d'un point d'information de la TICE (avec locaux pour personnels mais implantés dans les bâtiments de la Treille).

Par ailleurs, pour compléter ce pôle de services notamment sur les rives de la RD 445, est envisagé :

- l'implantation d'une structure santé dont l'étude de faisabilité a été lancée en 2012 (bureau d'études retenu : GE Healthcare) ;
- de même que l'éventuelle localisation de la Maison des solidarités (MDS).

d) L'avancement opérationnel du PRU de la Grande Borne

Ont été livrées courant 2012, les opérations suivantes :

- La démolition des bâtiments de la Place de la Carpe (Opievoy);
- L'aménagement des voies et des espaces publics du secteur Radars - Peupleraie (Communauté d'Agglomération);

Ont été lancés ou sont en cours les opérations suivantes

- La réalisation de l'équipement Mandela (Grigny), livraison 2013;
- La résidentialisation du secteur des Radars (Opievoy), livraison 2013;

- La réhabilitation et la résidentialisation des 3 chemins (Logirep), livraison 2013
- La réhabilitation des Places Hautes (Opievoy), livraison 2013
- Le franchissement de l'A6 à Damier (Communauté d'Agglomération), livraison 2013.

Par ailleurs, courant 2013, la définition du transport en commun en site propre (futur TZEN 4) qui constitue une voie dédiée au bus (ligne TICE 402) sera affinée. Le projet TICE permettra une autonomisation des flux du TZEN et des véhicules particuliers. Avec 3 nouvelles stations créées au cœur de la Grande Borne, il améliorera considérablement la mobilité des habitants et notamment leur accès au RER.

e) Ordonnancement Pilotage et Coordination

Le projet de rénovation urbaine de la Grande Borne va se traduire dès 2013 par de nombreux chantiers. Le GIP, en remplacement du poste laissé vacant par le chef de projets Grande Borne/Coteaux de l'Orge, va embaucher un coordinateur de projets urbains. Il mettra en œuvre les outils d'accompagnement nécessaires au bon déroulement des chantiers, soit :

- Planification et ordonnancement (planning et carnet de phasage),
- Suivi de l'avancement des chantiers,
- Veille de la limitation des nuisances aux riverains et au maintien des usages (accessibilité, propreté etc.),
- Développement de solutions avec les maîtres d'ouvrage et partenaires de solutions de sécurisations des chantiers

f) Insertion par l'économique

Bilan au 31 décembre 2012 (PLIE Nord Essonne) :

| Projet de rénovation urbaine concerné | | 10-Heures prévues plan local (sur l'ensemble de la convention) | | 12-Heures réalisées au total | |
|---------------------------------------|---|---|---------------------|---|------------|
| N° de projet de rénovation urbaine | Nom du Projet | Pourcentage du nombre d'heures totales travaillées | Nombre prévisionnel | Pourcentage réalisé par rapport aux heures prévues dans le plan local | Nombre |
| 134 | Grigny/Viry-Châtillon : La Grande Borne | 5% | 207422 | 57% | 118 139,42 |

g) Perspectives 2013

Courant 2013 seront lancés les travaux suivants :

- Gymnase Méridien (Grigny)
- L'ensemble des résidentialisations de l'Opievoy
- Démolition partielle du conservatoire actuel, ex école Minotaure.

Les études suivantes seront lancées par le GIP en 2013 :

- Station TTME de la Grande Borne : étude d'opportunité sur sa localisation
- Programmation urbaine Accroche Nord
- Etudes opérationnelles ponctuelles accompagnant l'avancée des travaux et du projet : analyse des phasages de travaux et détermination des calendriers opérationnels, prescriptions techniques et architecturales
- Régularisation foncière
- Etudes urbaines

B. COHESION SOCIALE

I. RAPPEL DE L'ORGANISATION DU POLE COHESION SOCIALE DU GIP

Le pôle Cohésion Sociale du GIP est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes sur les 27 de l'établissement, qui portent, mettent en œuvre et/ou suivent 7 dispositifs majeurs du volet social de la Politique de la ville :

| Thématiques | Dispositifs | Date de création | Référents et nombre salariés | Pilotage |
|--------------|--|------------------|---|---|
| Transversale | CUCS et géographie prioritaire | 2007 | Xavier Roy, Responsable du Pôle Cohésion Sociale et MIPOP | Pilotage, mise en œuvre : GIP |
| | Coordination linguistique territoriale | 2010 | Ethel Williot, Coordinatrice linguistique territoriale | Pilotage, mise en œuvre : GIP |
| Santé | Atelier Santé Ville (ASV) | 2008 | Cécilia Masselli, Coordinatrice ASV | Pilotage, mise en œuvre : GIP |
| | Maison de santé pluridisciplinaire | 2010 | Responsable du Pôle Cohésion Sociale | Veille sur le dispositif porté par Ancillia |
| Emploi | Clauses sociales dans les marchés de la rénovation urbaine | 2007 | Responsable du Pôle Cohésion Sociale | Veille sur dispositif porté par PLIE |
| Education | Projet de Réussite Educative (PRE) | 2007 | Nicolas TERRASSE, coordonnateur RE (6 salariés) | Pilotage, mise en œuvre : GIP |
| | Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP) | 2002 | Xavier ROY, responsable Pôle Cohésion sociale et MIPOP (5 salariés) | Pilotage, mise en œuvre : GIP |

Le pôle Cohésion Sociale du GIP, coordonné par le responsable du Pôle Cohésion sociale, veille au sein de la direction du GIP à la cohérence stratégique et à la complémentarité des dispositifs portés par le pôle.

Finalité et périmètre d'intervention

L'ensemble des dispositifs s'inscrit dans la finalité de la Politique de la ville qui vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leur environnement. Ils doivent permettre l'amélioration de la vie quotidienne des habitants et favoriser l'égalité des chances.

II. CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE (CUCS) : AVENANT EXPERIMENTAL ET GEOGRAPHIE PRIORITAIRE

a) Rappel des missions générales du GIP dans le cadre du CUCS

Le GIP a été désigné en 2007 pour piloter et mettre en œuvre le Contrat Urbain de Cohésion Sociale à l'échelle du territoire de Grigny et Viry-Chatillon et de ses quartiers prioritaires.

Il constitue, suite au GPV, le nouveau cadre stratégique partagé de la Politique de la ville pour les quartiers prioritaires du territoire et leurs habitants. Il joue un rôle d'ensemblier qui garantit la cohérence des politiques et des dispositifs pour les structures et intervenants sur ces quartiers.

Plus précisément, la mise en œuvre du CUCS consiste pour le GIP à :

- Veiller à la cohérence interne du CUCS et à l'articulation des dispositifs œuvrant pour les quartiers
- Garantir l'engagement des partenaires du CUCS, en terme financiers, de moyens humains ou d'ingénierie (qu'il relève du droit commun ou de la politique de la ville)
- Permettre la réalisation des orientations et de projets structurants
- Animer les groupes de travail nécessaires
- Assurer les missions d'observation, de bilan, et d'évaluation

b) Les perspectives communes de la cohésion sociale et du renouvellement urbain vers une nouvelle géographie prioritaire et la contractualisation 2014-2020

D'ores et déjà à l'automne 2012, sous l'impulsion du Préfet délégué pour l'égalité des chances, le GIP, en partenariat avec les villes et la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne a réalisé une note d'étape qui fait état des éléments de réflexion et des pistes de développement à ce jour partagés par les membres du GIP. Ce premier travail de synthèse qui met déjà en perspective commune l'urbain et le social, ne préjuge pas des développements plus ambitieux prévus dans le cadre du travail partenarial dont l'organisation en 2013 est confiée au GIP, qui procédera, avec l'appui d'un prestataire, à une étude brève portant sur la consolidation des indicateurs d'identification des futurs quartiers prioritaires et sur les enjeux locaux de la réforme.

c) Mise en œuvre du CUCS expérimental

Un point d'étape a été réalisé le 25 septembre 2012 sur la base d'un travail partenarial mené à la fin du premier semestre pour les 3 thématiques du CUCS expérimental : emploi, éducation, prévention de la délinquance et sécurité.

Ainsi il a été constaté :

- **Une nouvelle mobilisation du droit commun des collectivités locales avec l'appui des crédits Politique de la ville fléchés « CUCS expérimental »**, en particulier sur le volet emploi qui constitue l'axe fort de l'avenant.
- **La difficulté de définir le droit commun à mobiliser** même si quelques avancées ont été relevées (renforcement de l'effectif du Groupe de Sécurité de Proximité, expérimentation d'un renforcement de la scolarisation précoce et augmentation du nombre de jeunes de la Grande Borne intégrant l'EPIDE. Par ailleurs, le fléchage de

crédits Politique de la ville « CUCS expérimental » s'est accompagné d'une nouvelle mobilisation du droit commun des collectivités territoriales en particulier dans le domaine de l'emploi avec la création par la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne (CALE) d'une antenne avancée emploi sur la Grande Borne qui contribue à « améliorer l'accès des habitants au service public de l'emploi ».

- ***Des partenariats qui restent à développer*** : exemple de la Ville de Grigny autour du projet de médiateurs et sur la scolarisation précoce

Une nouvelle étape d'évaluation sera nécessaire en 2013, sur la base du référentiel d'évaluation élaboré aux ateliers de qualifications du Centre de Ressource Politique de la Ville en Essonne (CRPVE).

III. L'ATELIER SANTE VILLE (ASV)

a) Rappel des missions

Suite au diagnostic santé mené dans le cadre du CUCS de Grigny et Viry-Chatillon, le CA du GIP du 19 février 2008 a créé un Atelier Santé Ville pour répondre à la nécessité de s'appuyer sur un outil de coordination pour mettre en œuvre les *priorités stratégiques* dégagées:

- ✓ Développer l'offre de soins de proximité
- ✓ Promouvoir la santé infantile et périnatale
- ✓ Développer la prévention et la prise en charge en santé mentale

De par ses missions, l'ASV permet de :

- ✓ Mettre en place de programmes locaux de prévention et de promotion de la santé
- ✓ Faciliter l'accès au droit de santé et aux services sanitaires et sociaux de droit commun
- ✓ Soutenir les professionnels du territoire (formations) et les porteurs de projet
- ✓ Améliorer la connaissance des ressources et des besoins de santé du territoire
- ✓ Associer les habitants à la démarche locale de santé

b) Les principales réalisations de l'ASV en 2012

☞ **Promouvoir la santé infantile physique et psychique**

L'ASV a appuyé le Projet de Réussite Educative (PRE) dans le montage du dossier « promouvoir des actions de repérage, dépistage et sensibilisation au handicap langagier » (financement ARS obtenu de 80 K€).

☞ **Santé mentale :**

L'ASV a incité de nombreuses structures de proximité à « lutter contre l'isolement social pour favoriser le bien-être psychique ». Ainsi les actions « santé bien-être » portées par les 2 Centres Sociaux et le CCAS de Grigny, ainsi qu'une action de l'association Anima ont été financées par l'ARS.

☞ **Développement du Programme Local de Santé Bucco-dentaire (PLSBD - 2009)**

Après trois années d'actions concertées impulsées au sein du PLSBD, le taux de participation des enfants de 6 ans de Grigny à l'examen bucco-dentaire du programme MT'Dents est passé de 20% en déc. 2008 à 44% en déc. 2011 (contre 40% en Essonne).

De plus, l'objectif défini au sein du PLSBD en septembre 2011 de prévention des caries des « 0-3 ans » a été mis en œuvre : le CODES, appuyé par l'ASV et financé par l'ARS, a mis en place en 2012 des groupes de formation et accompagnement des projets auprès de puéricultrices, assistantes maternelles et animateurs de centres de loisir de Grigny.

☞ **Développement du Programme Local Nutrition Santé (PLNS - 2010)**

Le PLNS a commencé par la construction d'une vision partagée des besoins et des ressources en la matière. Cela a favorisé des rencontres fructueuses, notamment entre professionnels de santé (ROMDES, REPOP, SIREV) et structures municipales et associatives de proximité. AFASE, CSF et La Source sont dorénavant financés par l'ARS.

A la demande des partenaires et avec l'appui du service de communication du GIP, l'ASV coordonne au sein du PLNS la co-construction d'une plaquette pour mettre en visibilité les ressources du territoire (en cours de finalisation).

☞ Accès aux droits

Sur l'année 2012, l'ASV a accueilli au GIP la permanence mensuelle de la CPAM pour traiter sur place les dossiers plus complexes et/ou urgents d'ouverture des droits de santé. Pour cela, une relance mensuelle de l'information a été faite auprès des partenaires ASV, environ 40 rendez-vous ont été pris et 20 honorés.

☞ Elargir la participation des acteurs de proximité

Un temps fort : les 11-12 mai 2012 ont eu lieu les Ateliers de l'Avenir, une démarche financée par la Fondation de France et Conseil Général et portée collectivement par le GIP (Cohésion Sociale, ASV, PRE, Maison du Projet, Communication) et la ville de Grigny.

Un temps de rencontre d'1,5 jours entre les habitants (83), les professionnels (17) et les élus (3) a permis de co-construire des projets de santé et de bien-être sur un micro-quartier de la Grande Borne à Grigny. Le portage politique et institutionnel (ville, Préfecture, ARS, CPAM, CG, DDCS, Opievoy et GIP) et l'accompagnement par l'Institut Renaudot ont permis l'implication d'un grand nombre d'acteurs de proximité.

L'ASV mobilise en permanence les acteurs locaux sur des temps de formation afin de créer une culture commune et de renforcer les compétences des acteurs locaux en matière de santé (ex participation de 2 présidents d'association familiale et d'un salarié municipal de Grigny aux Rencontres de l'Institut Renaudot à Genève).

☞ Fédérer les ressources, faire monter en compétence les acteurs et mobiliser le droit commun

L'ASV soutient les porteurs (confirmés et potentiels) de projets (institutionnels, municipaux et associatifs) de santé qui répondent aux besoins de santé inscrits par le Plan Local de Santé. Ce soutien se concrétise par un accompagnement méthodologique et stratégique dans le montage de l'action et dans la recherche de financement :

- ✓ Accompagnement stratégique et méthodologique de la « semaine santé bien-être » portée par le CCAS de Grigny, qui en 2012 a fait émerger l'action de mise à jour des carnets de vaccination par le CDPS (125 personnes vaccinées pour 227 vues)
- ✓ Mobilisation du droit commun du Conseil Général avec la mise en place de Consultations Infirmières de Prévention (CIPE) sur la Grande Borne et Grigny 2
- ✓ Appui à la ville de Grigny pour le montage de deux dossiers (santé bucco-dentaire et santé mentale), déposés par le CCAS à l'ARS.
- ✓ Co-pilotage de la thématique « dépistages organisés des cancers », avec les associations Vie Enfance Espoir 91, l'ADMC et les référents santé de chaque ville.
- ✓ Avec le PRE, l'ASV accompagne l'intégration du CEPFI/PAEJ dans l'environnement éducatif, social et sanitaire local, en favorisant la rencontre et le travail partenarial entre les interlocuteurs de proximité et les ressources professionnelles spécialisées concernés par « l'écoute des jeunes ».

c) Perspectives 2013

- ✓ Co-pilotage de l'élaboration du Contrat Local de Santé pour une signature fin juin. Dans ce cadre, développer l'axe santé mentale.
- ✓ Co-pilotage de l'étude de faisabilité de deux structures de soins de proximité à la Grande Borne et Coteaux de l'Orge
- ✓ Appui de la ville de Grigny à la mise en place d'une démarche municipale de santé en lien avec l'ASV, pour une coordination interne renforcée des projets au sein de la ville.

IV. LA MAISON DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE ET DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE (MIPOP)

a) Rappel des missions

La MIPOP, créée en 2002 dans le cadre du GPV, constitue un outil du volet réussite éducative de la Cohésion Sociale, complémentaire au Projet de Réussite Educative et au champ d'intervention du droit commun, en particulier l'Education Nationale. Elle intervient aujourd'hui sur quatre axes prioritaires :

- ✓ Faciliter l'orientation par l'éducation à l'orientation
- ✓ Promouvoir l'innovation pédagogique en faveur de la réussite scolaire
- ✓ Soutenir les acteurs et projets éducatifs par l'information et la formation
- ✓ Prévenir le décrochage scolaire et agir pour le raccrochage scolaire

b) Financement

Sur un volume global de dépenses de 205 000 €, les contributions ont été de : ACSE : 17 % - GIP : 25 % - Communauté d'agglomération : 13 % et mise à disposition d'un salarié - PRE : 19 % - Fonds européens : 14 % - Conseil Général : 7 % - Conseil Régional : 5 %

c) Les actions emblématiques de la MIPOP poursuivies en 2012

↳ Pour améliorer l'orientation choisie des élèves par l'éducation à l'orientation

• Les infos-métiers

- Bénéficiaires : **1500 élèves** de 4^{ème} et 3^{ème} des six collèges du territoire
- Contenu : **4 infos métiers** ont été organisés en 2012 (métiers de l'aéroportuaire, environnement, information et communication et métiers de la ville) et 3 infos-métiers sur site pour 5 classes (aéroport d'Orly, CAPEB, opéra de Massy)
- **Ces journées ont mobilisé plus de 100 professionnels** qui ont pu faire découvrir leur métier
- **Ces infos métiers ont permis l'animation de 15 conférences** sur des thèmes variés (aéroportuaire, biodiversité, écologie et cycle de l'eau en milieu urbain...)

• Le wiki-lo, pour que l'élève soit acteur de son orientation

- Bénéficiaires : **250 collégiens**, et touchant toutes les classes de 4^{ème} des collèges Delaunay et Les Sablons. Les classes de 3^{ème} ne sont plus bénéficiaires en 2012 par décision des collèges
- Contenu : **découverte des métiers** (10 classes ont découvert un secteur professionnel différent, et ont fait un reportage qui est intégré dans une base de données accessibles) + **accompagnement renforcé** (70 élèves les plus en difficulté sur leur projet bénéficient d'un accompagnement renforcé avec 8 heures de suivi en petits groupes)

Les visites en 2012

- Les carrières européennes : le Parlement Européen, Le Conseil de l'Europe et l'Institut des Hautes Etudes Européennes
- L'hôtellerie et la restauration : L'Hôtel Novotel de Paris Bercy, l'Académie Accor
- L'audiovisuel : Euromédia (studios de brie-sur-Marne), La Fémis
- Le spectacle vivant : Le Théâtre de l'Agora (Evry), l'Ecole Départementale de Théâtre 91

↳ Pour l'innovation pédagogique en faveur de la réussite scolaire

- **les « CLASCIENTIFIQUES »** qui visent à lutter contre la faiblesse des apprentissages scientifiques en en faisant la promotion
 - Bénéficiaires : **2000 personnes** (1600 élèves des écoles de Viry-Chatillon puis des élèves des 6 collèges de Grigny et 400 personnes (dont parents) en visite libre)
 - Contenu : Une exposition ludique et interactive sur l'électricité (accueil et animation par la MIPOP formée pour l'occasion par la Cité des sciences et de l'Industrie Paris-La Villette) qui permet aux classes un travail sur l'année de production de travaux collectifs qui est présenté lors d'un forum de restitution cinq mois plus tard
Deux conférences ont lieu entre-temps, l'une destinée aux professionnels éducatifs pour enrichir leur approche de l'éducation aux sciences, et l'autre destinée aux parents pour initier le débat sur l'apprentissage de la science au quotidien.
Restitution des travaux des élèves et commande de matériel spécialisé pour les classes en élémentaire qui continuent à travailler sur les mathématiques

- **Les outils numériques au service de l'autoformation en faveur de la réussite scolaire et de l'insertion professionnelle**
 - En partenariat avec la Bibliothèque Publique d'Information (centre Pompidou à Paris), la MIPOP anime et coordonne le développement de logiciels d'autoformation dans son Espace Informatique, au sein de la médiathèque de Grigny (Centre de Vie Sociale), des médiathèques de Viry Châtillon et de la Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne (CALE).
 - Les plateformes mises à disposition par la BPI (Capturator, Vodéclit, orthodidacte, smartcanal) permettent l'autoformation de chez soi ou en groupe via un animateur sur les champs suivants : bureautique (Word, Excel...), langues vivantes (français, anglais...), orthographe, compétences professionnelles (animer une réunion, gérer son temps, améliorer ses écrits professionnels...)
 - En 2012 : mise en place des plateformes, premières inscriptions de plus de 70 personnes suite à la participation au forum de la réussite citoyenne organisé par la CALE

↳ Pour l'information et la formation des acteurs éducatifs

- **Un centre de ressources spécialisé** pour renforcer la capacité des acteurs à lutter contre l'échec scolaire et pour accompagner les projets pédagogiques : 1200 documents référencés

- **Une espace public numérique dédié à l'éducation : 12 postes avec un animateur spécialisé**, ligne à très haut débit et de nombreux périphériques numériques
 - Bénéficiaires : environ **200 utilisateurs réguliers + bénéficiaires sur projet**
 - Contenu : **Autoformation et accompagnement de projets éducatifs** comportant une dimension numérique

- **Formation des intervenants CLAS du territoire de l'agglomération : 32 bénéficiaires**

Objectifs : rendre opérationnels les intervenants dès le début des actions CLAS. Renforcer la méthodologie d'action. Renforcer la cohérence et la complémentarité entre les intervenants.

Contenu : la MIPOP est chargée de recueillir les besoins, de concevoir un plan de formation destiné aux quatre structures, d'organiser sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation.

- **Formation des traducteurs PRE**

- ↳ **Pour la prévention du décrochage scolaire et la promotion de l'accrochage scolaire**

- **La CLAR (CLasse d'Accueil et de Remédiation) (fiche-action du Plan Départemental d'Intégration)**

Objectif : favoriser l'insertion des jeunes primo-arrivants francophones âgés de plus de 16 ans en leur permettant de reprendre une scolarité en lycée adaptée à leurs besoins

Public cible en 2012 : 14 jeunes primo-arrivants francophones âgés de plus de 16 ans (10 garçons et 4 filles) originaires de différentes villes (Evry, Corbeil Essonnes, Grigny, Viry-Chatillon)

Description de l'action en 2012 :

Partenariat IA-MIPOP-PRE d'Evry : l'Education Nationale scolarise les jeunes au lycée Baudelaire et dispense des cours de rattrapage en français et mathématique, le suivi individuel est de la responsabilité de la Veille Educative de la Communauté d'Agglomération des Lacs de l'Essonne pour les jeunes du bassin comprenant Grigny et Viry-Chatillon, la MIPOP et la Réussite Educative d'Evry organisent les activités d'ECJS (Education civique, juridique et sociale) communes en fonction d'objectifs pédagogiques, ceci afin de favoriser l'insertion sociale et la compréhension de l'environnement institutionnel.

d) Perspectives 2013

Outre les actions phares de la MIPOP qui seront développées, il est prévu en 2013 la mise en place de nouvelles actions de prévention du décrochage scolaire :

- ↳ **Une action de formation des acteurs éducatifs et des parents pour mieux les mobiliser sur la prévention du décrochage et sur l'éducation à l'orientation (partenariat avec université d'Evry et CRPVE)**
- ↳ **Action prévention du décrochage au collège Pablo Neruda:** en partenariat avec le collège Pablo Neruda, l'action consiste en un accompagnement renforcé de 15 à 20 élèves de 4ème-3ème, qui ne bénéficient plus de l'option insertion et qui se retrouvent en grande difficulté dans les classes ordinaires
- ↳ **Action de prévention du décrochage avec le collège Jean Vilar :** action « stages externalisés »
- ↳ **Un travail de repositionnement de ses actions et de recherche de financements** sera entrepris suite à la perte du FSE (55000 €) et en anticipation de la sortie du FEDER fin 2013

V. LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE)

a) Rappel des missions

Le PRE de Grigny et Viry-Chatillon a été mis en place à l'échelle intercommunale. Il vise à favoriser la réussite éducative des enfants de 2 à 16 ans montrant des signes de fragilité.

Ce dispositif consiste à mettre en place en dehors du temps scolaire, avec les parents et les jeunes, des parcours individualisés et adaptés à chaque situation et à bâtir avec l'ensemble des professionnels impliqués une action cohérente.

Le PRE a plus précisément pour objectifs de :

- ✓ Favoriser la réussite scolaire
- ✓ Promouvoir et soutenir l'action et le rôle primordial des parents
- ✓ Organiser le repérage des difficultés et mettre en place des parcours individualisés
- ✓ Renforcer et mettre en cohérence les actions de développement et de protection de l'enfant

b) Financement

Sur un volume global de dépenses de 803 868 €, les contributions pour l'année 2012 ont représenté : ACSE : 85,8 % - Etat adulte relais : 2,3 % - ARS : 10 % - Ville Vie Vacances : 0,6 % - CAF : 0,3 % - GIP : 0,10 %.

c) Les principales réalisations en 2012

☞ **430 parcours individualisés** dont 63% de garçons et 37% de filles

Taux de suivi par les équipes : les 6 référents de parcours et la référente famille ont accompagné 430 jeunes et enfants au côté des parents.

Chaque référent accompagne en moyenne 35 parcours ; certains sont pluridimensionnels, d'autres unidimensionnels s'inscrivent dans le cadre d'actions collectives.

175 situations d'enfants ont été étudiées en cellule d'appréciation pour un taux d'individualisation de 93% et 166 enfants ont été éligibles au dispositif.

La Veille éducative intervient en secondant le PRE sur le repérage des enfants et collégiens. En 2012, à la demande de nos partenaires, le rapprochement des référents avec les enseignants a été réalisé avec l'accord de la coordinatrice de la veille éducative, dans les évaluations des enfants de Viry-Chatillon.

Profil des bénéficiaires :

- Origine géographique : 70 % à Grigny, 29% à Viry-Chatillon. La demande se répartie ainsi : Grigny 2 (35%), la Grande Borne (22%), Coteaux de l'Orge (10%), Port et Plateau (9%)
- A l'aune des tranches d'âges,

| 2 à 6 ans | 7 à 11 ans | 12 à 16 ans |
|-----------|------------|-------------|
| 13% | 62% | 24% |

- En termes de niveau,

| CP | GS | MS-CE1-CM2-5° - 4° | CM1 | CE2-6° |
|-----|-----|--------------------|-----|--------|
| 31% | 10% | 7% | 6% | 5% |

Origine de la demande : les partenaires du repérage

84% des repérages sont le fait de l'Education nationale et seulement 9% des professionnels de la santé. Cette origine du repérage explique en partie que 44% des demandes relèvent du scolaire, 27% de la santé et 18% du développement personnel. Les loisirs et le social ne représentant que respectivement 8% et 3%. De même, dans cette logique, il apparaît que la majorité des repérages s'effectuent durant les mois d'octobre et novembre, mois de l'année où les enseignants effectuent les évaluations après la rentrée scolaire.

Durée des parcours : dans le cadre de ces parcours, il s'avère que les enfants demeurent :

| Moins de 3 mois | Moins de 12 mois | 12 à 18 mois | 19 à 24 mois | + de 24 mois |
|-----------------|------------------|--------------|--------------|--------------|
| 20% | 10% | 35% | 12% | 17% |

Si 81% des situations ont été étudiées entre 1 à 14 jours, 13% l'ont été sur un délai moyen de 30 jours. Cela s'explique par un absentéisme des référents important en 2012 (formations, santé...), condition de la prise en charge des enfants. De plus, les modalités de prises en charge individualisées, définies par l'ACSE, ont été mises en œuvre cette année avec une évaluation systématisée de tous les enfants qui bénéficient d'une action collective issue d'un repérage par les partenaires (Coup de pouce, ateliers d'expression...)

60% des entrées dans le dispositif l'a été sur le dernier trimestre 2012.

↳ Les actions collectives

Les actions collectives ont contribué à soutenir les parcours individualisés sur les champs de l'accompagnement à la scolarité (clubs coups de pouce, ateliers d'expression, ateliers FLE), du soutien à la parentalité, du lien école-parents (associations Décider, La Récré et La Farandole), des loisirs et de l'ouverture culturelle (Service municipal des Jeunes) et de la santé (43 transports santé, atelier psychopédagogique).

Ces actions sont menées par les 53 vacataires recrutés par le PRE en renfort, ainsi que par des partenaires associatifs

Certaines structures ont été financées sur les apports théoriques et formatifs aux professionnels. Ainsi, la Maison de l'innovation pédagogique et de l'orientation professionnelle (MIPOP) a pu mettre au service du PRE huit sessions de formations autour du réseau de ressources de traduction, réaliser des journées d'informations métiers et WIKIO en direction des collégiens.

Parallèlement, les problématiques de santé à l'origine des parcours étant prééminentes, notamment en ce qui concerne les difficultés de langage chez les enfants, l'inscription de la réflexion du PRE, initiée dès 2008, dans une démarche projet en lien avec les associations de la petite enfance, a permis d'obtenir un cofinancement par l'Agence régionale de santé. Le soutien aux associations inscrites dans cette dynamique de prévention des difficultés langagières a également trouvé sa place dans la réflexion engagée durant les Etats généraux de l'éducation pour une inscription à la fois dans le projet éducatif local comme dans le contrat local de santé.

En 2012, les référents de parcours ont participé aux instances des collectivités et réunions de travail (GPS sur Viry, Etats généraux de l'éducation et PEL sur Grigny, forums associatifs...). Le PRE a fortement contribué à la venue sur le territoire des structures comme le CEPFI (avec la mise en place du point d'accueil écoute jeune sur les deux communes) comme à la recherche de nouvelles compétences (Espace singulier, Ressources, Association de la fondation étudiante de la ville). De même, le PRE a participé à certains forums afin de toucher les familles et populations, tout en informant les partenaires des missions du PRE.

Perspectives 2013 : recentrage des actions du PRE

Le PRE a, au regard des orientations de l'Agence nationale de la cohésion sociale et de l'égalité des chances et des moyens alloués, la nécessité d'œuvrer sur les axes suivants.

Dans un premier temps, il s'agit de continuer le recentrage de ses missions et de ses actions vers la prise en charge de l'ensemble des situations de manière individualisée, en :

- s'appuyant sur les compétences des structures de proximité, à la fois associatives et/ou médico-sociales et « de façon additionnelle et non substitutive »,
- suscitant et en accompagnant l'inscription territoriale de compétences nouvelles fondées sur l'observation des besoins locaux.

En ce sens, il s'agit également d'engager le PRE dans une démarche qui, au-delà de la prise en charge individualisée des enfants et de la mise en œuvre d'actions collectives réalisées par le PRE, s'inscrit dans une dynamique de développement local et territorial. C'est pourquoi, le PRE doit promouvoir l'implantation de structures professionnelles et associatives qui aujourd'hui font défaut et réfléchir ses actions dans une logique de pertinence et de pérennité (par exemple la mise en œuvre d'une réflexion sur la réalisation d'un centre médico-psycho-pédagogique sur la ville de Grigny).

Le second temps vise à promouvoir et à mettre en œuvre :

- la pluridisciplinarité dans son mode de fonctionnement, critère à la fois d'éligibilité aux financements de l'ACSE,
- le relais des actions prioritaires dans la perspective de la fin du PRE en 2014 (programme 147).

Cependant, si le PRE a pu cette année absorber les repérages et en définir l'éligibilité, la fin du contrat aidé de la référente famille, qui intervenait sur les actions relatives au lien école familles et dans les prises en charge des besoins familiaux, impactera l'activité du PRE en 2013. De fait, la réorganisation du PRE, engagée depuis, devra permettre de limiter les conséquences de ce départ, tout en tenant compte de l'échéance annoncée dans le programme 147, programme qui finance les PRE jusqu'au 31 décembre 2014. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale instruit les évolutions en la matière.

V. COORDINATION LINGUISTIQUE TERRITORIALE

a)) Rappel des missions

Le **CA du GIP du 14 décembre 2010 a retenu les orientations** suivantes pour cette coordination linguistique territoriale positionnée au GIP :

- ✓ **Améliorer l'accès à l'offre pour les habitants** par un travail sur l'accueil, l'information, l'orientation et le suivi des habitants qui rencontrent des difficultés en français
- ✓ **Répondre aux besoins en formation des habitants** par un soutien de l'offre de proximité et par le développement d'une offre innovante et adaptée aux besoins non pourvus
- ✓ **Animer et coordonner un réseau des professionnels du territoire.** Il s'agit de répondre aux besoins de professionnalisation des intervenants, de permettre la mise en place d'outils commun pour le repérage en continu des besoins des habitants, d'améliorer la connaissance de l'offre et son actualisation
- ✓ **Mobiliser les partenaires institutionnels et financiers sur la stratégie locale,** les actions développées, l'observation et l'évaluation

La finalité consiste à faciliter l'acquisition d'une plus grande autonomie pour les habitants dans les domaines de la vie sociale, citoyenne et professionnelle, par l'apprentissage de la langue française.

b) Financement :

Le coût de l'ensemble en 2012 a été de 43 362 € dont 54 % venant du BOP104 ; par ailleurs la communauté d'agglomération et la ville de Grigny apportent sur fonds propres respectivement un demi poste et un équivalent temps plein

c) Principales réalisations 2012

✎ **Pour améliorer l'accès à l'offre pour les habitants : mise en place et animation de 5 permanences : 188 personnes accueillies, évaluées et orientées**

La coordinatrice linguistique a accompagné les collectivités dans la mise en place de permanences linguistiques :

- Permanences au sein des 3 antennes emploi (Grigny Centre, Grande Borne et Viry-Chatillon) de la CALE. *62 demandeurs d'emploi (50 femmes/ 12 hommes)*
- Permanences au sein de 2 centres sociaux municipaux à Grigny : Pablo Picasso à Grigny 2 et Centre de la Vie Sociale à la Grande Borne. *105 habitants (77 femmes/28 hommes)*
- Rdv individuels au GIP : 21 personnes au total : 6 habitants de Viry-Chatillon, 1 de Grigny et 14 participants du dispositif Ouvrir l'école aux parents au Collège Sonia Delaunay.

La totalité des personnes reçues a été orienté vers l'offre la plus adaptée possible, ainsi : 12% ont été orientées pour une formation diplômante vers le dispositif de l'OFII, 15% vers des formations linguistiques et professionnelles proposées par le Pôle emploi et environ 60% vers des ateliers de français dans les associations faute d'une offre plus spécifique.

↳ **Pour répondre aux besoins en formation des habitants : construction d'un bouquet d'offres linguistiques avec des objectifs ciblés :**

-Destinés aux demandeurs d'emploi, des Ateliers de recherche d'emploi et d'apprentissage linguistique (AREL), ont été mis en place en partenariat avec la Direction de l'emploi de la CALE. Ces ateliers qui se sont déroulés de février à juillet 2012, ont été co-animés par une conseillère emploi et la coordinatrice linguistique. Il s'agissait pour les participants d'améliorer leurs compétences langagières, d'acquérir de l'autonomie dans leurs démarches de recherche d'emploi et d'élaborer leur projet professionnel. A l'issue des ateliers, 5 des participants ont trouvé un travail et 2 sont entrés en formation qualifiante. Les autres sont toujours en recherche d'emploi.

-Pour répondre aux besoins langagiers et faciliter l'accompagnement de la scolarité des enfants des parents d'élèves du territoire, la coordinatrice linguistique a accompagné la mise en œuvre (élaboration des contenus et formations des acteurs), de 2 Ateliers Sociaux-linguistiques (ASL) parents d'élèves, en partenariat avec le Projet de Réussite Educative et deux associations : CSF de Grigny et MJC-Centre Social A. Césaire de Viry-Chatillon. 30 parents de 68 élèves ont pu bénéficier de ces ateliers et ainsi gagner en autonomie vis-à-vis de la scolarité des enfants.

↳ **Pour animer un réseau des professionnels du territoire et répondre aux besoins de professionnalisation des intervenants.**

L'action de la coordination linguistique a porté principalement sur la professionnalisation des intervenants :

- En partenariat avec le service de Lecture Publique de Grigny, élaboration et mise en place d'une journée consacrée à l'apprentissage de la langue française pour les migrants : formation de formateurs, rencontres auteurs formateurs et spectacle de Tata Milouda. 20 formateurs (14 bénévoles/6 salariés) pour un total de 9 structures.
- Professionnalisation des intervenants en interne de 2 associations grignoises et 1 castelviroise : élaboration d'outils d'évaluation, programmes et supports pédagogiques et échanges de pratiques.
- Partenariat en continu avec le Service de lecture publique de la Ville de Grigny pour la constitution d'un fonds de ressources documentaires (papiers et numériques) pour les formateurs et les habitants.

↳ **Pour mobiliser les partenaires institutionnels et financiers sur la stratégie locale.**

- Présentation de la coordination linguistique territoriale et des Ateliers de Recherche d'emploi linguistique, lors de la journée d'information et de mutualisation pour les acteurs de la formation linguistique des adultes migrants, organisée par le Conseil régional d'Ile de France.
- Suite à l'élaboration du Plan Départemental d'Intégration (PDI) de l'Essonne, la coordination linguistique a participé à l'élaboration du programme de formation de formateurs de l'offre linguistique de proximité porté par le CRPVE.

d) Perspectives 2013 : structuration d'un parcours de formation linguistique et pérennité de la coordination linguistique

Suite à l'expérimentation en 2012 de 2 offres, l'une à destination des parents d'élèves, l'autre à destination des demandeurs d'emploi, l'année 2013 sera consacrée à la structuration d'un parcours de formation sous forme de bouquet d'offres linguistiques innovantes répondant à des besoins ciblés :

- Sur le champ professionnel : compléter, en partenariat avec le Centre de Formation et de Professionnalisation (CFP) et les services emploi, compléter l'offre par la mise en place d'un ASL pré-emploi pour les femmes très éloignées de l'emploi et d'une formation en Français Langue Professionnelle pour les salariés des SIAE.

- Sur le champ éducatif : impulser le développement d'ateliers sociolinguistiques pour les parents d'élèves en particulier au travers du dispositif de l'Education nationale « Ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » en lien avec l'élaboration du Plan Educatif Local de Grigny et la contractualisation de la future géographie prioritaire.

C - GEOGRAPHIE PRIORITAIRE ET CONTRACTUALISATION : PREMIERS ELEMENTS

Depuis sa mise en place au premier semestre 2007, le CUCS a permis des avancées significatives en faisant émerger des priorités d'intervention et en mettant en place des outils opérationnels et des actions.

Les trois projets de rénovation urbaine constituent un levier important de renouvellement du territoire. La pérennisation de ces projets nécessite d'étendre et poursuivre le renouvellement urbain sur les « interstices » qui n'ont pu être prises en compte dans l'ANRU 1 (franges ouest de la Grande Borne, Plateau, Du Bellay ..) et également sur la copropriété de Grigny 2 pour laquelle les plans de sauvegarde n'ont pu enrayer sa paupérisation et fragilisation.

Au niveau départemental, le Préfet délégué pour l'égalité des chances a engagé depuis fin 2012 une première étape d'anticipation en mobilisant les territoires prioritaires et les services de l'Etat.

Au niveau local, le GIP s'est engagé avec les collectivités locales dans cette démarche. A la demande de ces dernières et avec l'accord de Monsieur le Préfet pour l'égalité des chances le point d'étape a ainsi été élaboré.

Ce point d'étape fait état des éléments de réflexion et des pistes de développement à ce jour partagés par les membres du GIP sur la base des différents diagnostics élaborés, l'évaluation du CUCS 2007-2009, la mise en œuvre des 3 projets de rénovation urbaine, les différentes analyses produites et partagées en CA du GIP, le CUCS expérimental.

Ce premier travail de synthèse qui met en perspective commune l'urbain et le social, ne préjuge pas de développements plus ambitieux à prévoir dans le cadre d'un travail partenarial organisé faisant appel aux expertises complémentaires qui permettront d'adapter les politiques publiques au territoire.

Dans l'attente des orientations nouvelles - gouvernementales sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation, locales notamment autour de l'élaboration des Projets Educatifs Territoriaux des villes et des travaux préparatoires pour une nouvelle contractualisation - des prolongements au CUCS et aux projets de rénovation urbaine sont d'ores et déjà identifiés et partagés sur le territoire de Grigny et Viry-Chatillon.

Les propositions élaborées sont :

- ✚ **Prendre en compte le territoire des trois ZUS (Grigny 2, Grande Borne, Côteaux de l'Orge) et le quartier du Plateau (ciblé CUCS).** Ils représentent 70% des habitants et sont interdépendants d'où l'intégration du quartier du Plateau dans les projets de la géographie prioritaire ; ce quartier va connaître des transformations avec le réaménagement de la RD 445 en boulevard urbain et la réévaluation des infrastructures de transport (T'Zen 4, Tram Train Massy Evry). Par ailleurs, en lien avec le projet de développement de la géothermie à Grigny, une étude est en cours pour une éventuelle extension à Viry-Chatillon. Au regard des transformations et des investissements à venir, une réflexion autour d'un programme urbain (post ANRU) doit intégrer la mutation des deux rives de la RD 445, l'ensemble de la rive ouest de la Grande Borne et la rénovation urbaine du Plateau.
- ✚ **Intégrer les quartiers dans leur environnement (la commune, l'intercommunalité...)**
- ✚ **Intégrer davantage les dimensions urbaines, sociales et économiques**
- ✚ **Mobiliser le droit commun sur des engagements formalisés**

- ✚ **Elargir le partenariat et les engagements** au : Conseil Régional Ile de France, Conseil Général, à la CAF, l'Education Nationale, le Pôle Emploi, la Police nationale, la Caisse des Dépôts et Consignations...
- ✚ **Associer davantage les habitants dans la définition des priorités de l'intervention et la mise en œuvre**
- ✚ **Définir le rôle de chacun dans le pilotage et le suivi** de la mise en œuvre du prochain contrat social-urbain : rôle du GIP, rôle de la CALE, des villes, de l'Etat...
- ✚ **Revoir l'organisation locale relative à l'appel à projet Politique de la ville**, qui ne permet pas suffisamment une priorisation des actions en fonction des objectifs du CUCS
- ✚ **Mettre en place d'un comité de pilotage et comité technique**
- ✚ **Actualiser et renforcer l'état des lieux du CUCS**, à l'échelle intercommunale et des micro-quartiers, afin notamment d'affiner l'identification des poches de pauvreté et leur évolution
- ✚ **Actualiser ou consolider l'état des lieux des projets urbains du territoire** : recollement cartographique des projets sur l'ensemble du territoire : infrastructures et projets urbains : habitat, équipements, activités, espaces publics, domanialités et analyse foncière
- ✚ **Réinterroger les besoins urbains et sociaux du territoire dans une dynamique collective**, associant les responsables, acteurs de terrain et habitants ceci :
- ✚ **Définir les orientations stratégiques et un programme d'actions**

Les collectivités souhaitent que le GIP coordonne l'élaboration du nouveau contrat de géographie prioritaire, accompagné par une expertise extérieure pour :

- l'actualisation des données en particulier à l'échelle du micro-quartier (IRIS)
- le récolement des projets urbains et d'infrastructures du territoire
- l'appui méthodologique et l'animation des groupes de travail
- la mise en forme des orientations et du programme d'actions construites et validées par les partenaires du projet et par les élus du territoire

PARTIE III

COMMUNICATION ET

CONCERTATION

A. LA COMMUNICATION DU GIP PROPREMENT DITE

Bilan

En 2012 trois objectifs ont animé le service Communication du Groupement :

- **Transversalité et partenariat** : en interne, notamment dans le champ de la Cohésion sociale en privilégiant les liens urbains et humains (les Ateliers de l'avenir porté par l'Atelier Santé Ville (ASV) en lien avec la ville de Grigny en mai et aussi en externe dans le champ de la Rénovation urbaine par la publication du plan projet partenarial de la Grande Borne en juin.
- **Méthodologie du travail de production** : programmation et réalisation en partenariat étroit avec le territoire ; charte qualité étendue à toutes les activités et tous les services afin de gagner en cohérence et en harmonie (exemple : communication MIPOP en 2012)
- **Gestion d'une communication « double cible »** : institutionnelle et de proximité pour l'habitant .

Par anticipation à la place donnée aux habitants dans les orientations gouvernementales dès l'été 2012, l'accent a été mis sur cette double cible, mode de faire renforcé par une veille stratégique régulière, confortant le fait que l'habitant est un acteur à part entière en capacité de participer dans des lieux de concertation à l'élaboration des politiques publiques et d'enrichir la démocratie locale participative par la co construction de projets à valoriser.

1) Newsletter (avril 2012)

Bilan

La finalité de l'unique newsletter 2012 fut de donner à voir les projets menés avec les partenaires du Groupement à destination des habitants sur le territoire de Grigny et Viry-Chatillon. En 2012 plus de 1200 destinataires environ l'ont reçue.

a) Newsletter n° 10 (publiée en avril 2012)

Cohésion sociale :

- ✓ En janvier la **signature d'un avenant expérimental au Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)** par les maires de Grigny et Viry-Chatillon, le Préfet de l'Essonne, l'Inspecteur d'Académie, par la Procureur de la République et la Directrice territoriale Pôle Emploi a eu lieu. Cet avenant entérine 45 engagements pour le quartier de la Grande Borne visant à mobiliser davantage de droit commun de tous les partenaires. Le but étant de faire progresser la réussite éducative des jeunes, l'accès à l'emploi des habitants, la sécurité et la prévention de la délinquance.
- ✓ En février la première session expérimentale des **Ateliers de Recherche d'Emploi et d'Apprentissage Linguistique (AREL)** a démarré au Centre de Formation et de Professionnalisation (CFP) à Grigny. Ces ateliers conçus, avec l'appui de l'institut de Promotion des Travailleurs (l'IPTR) et co animés par l'Agglomération Les Lacs de l'Essonne et le GIP de Grigny et Viry-Chatillon,

ont permis à 12 demandeurs d'emploi habitant le territoire pour une durée totale de 88 h d'améliorer leurs compétences langagières à l'oral et à l'écrit dans un contexte professionnel ; de gagner en autonomie dans leur recherche d'emploi et aussi d'acquérir également une meilleure connaissance du monde professionnel pour valider leur projet professionnel.

- ✓ Mise en place en janvier et février, avec l'engagement de la Cité des Sciences, l'exposition pour tous « Electricité qu'y a-t-il derrière la prise ? » a reçu 2000 personnes dont 65 classes du territoire et leurs enseignants. Près de 20 parents ont pu également participer à des ateliers animés par 3 scientifiques. **La Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle (MIPOP)** en partenariat avec la ville de Viry-Chatillon organise dès lors un cycle de manifestations expérimentales « Les CLASCIENTIFIQUES », dont le but est de développer l'intérêt des élèves pour les sciences et d'appuyer les équipes pédagogiques de Grigny et Viry-Chatillon. En mars l'Info métiers de l'aéroportuaire, projet partenarial de la MIPOP, s'est tenu au Centre de la Vie Sociale à Grigny. Plus de 300 collégiens ont bénéficié de la prestation de professionnels : mécaniciens, agents d'escale ou de vente, inspecteurs des douanes etc. Fin 2011 l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP) a formé à la MIPOP sur 3 demi-journées une vingtaine d'intervenants d'accompagnement à la scolarité, issus des municipalités, associations, MJC du territoire. L'objectif était de leur permettre, au-delà de l'aide aux devoirs, de transmettre aux jeunes des méthodologies de travail, qui cette année se sont vues complétées par des pratiques ludiques dans les apprentissages, dispensées par la ludothèque de Viry-Chatillon. Les stagiaires ont apprécié cet échange de pratiques.
- ✓ Le bilan positif en matière de prévention et de promotion santé du Plan Local de Santé mis en œuvre par **l'Atelier Santé Ville (ASV) du GIP de Grigny et Viry-Chatillon et ses partenaires** a incité les élus pour qu'une nouvelle étape de la démarche locale de santé impliquant davantage les habitants démarre. Avec l'appui de la Fondation de France et du Conseil général et avec l'accompagnement de l'Institut Renaudot, (spécialisé dans le développement des démarches communautaires en santé) l'ASV du GIP de Grigny et Viry-Chatillon participera à mener avant juin 2012 sur le plan local dans un micro quartier le projet partenarial « l'Atelier de l'avenir ». La méthodologie innovante se déroule en 3 étapes : a) la mobilisation d'un réseau de partenaires apte à mobiliser des habitants en particulier les plus éloignés de la vie citoyenne b) la participation des habitants, de professionnels et d'élus à un temps fort de 2 jours de co construction de priorités de santé c) la création de groupes de travail pour approfondir les thèmes et élaborer des actions prioritaires. Sachant que les dents sont l'un des principaux indicateurs d'inégalités sociales, le constat en 2008 par les partenaires de l'ASV de Grigny et Viry-Chatillon d'un faible taux de participation à l'Examen Bucco-Dentaire (EBD) a conduit à mettre en place sur le territoire le Programme Local de Santé Bucco-Dentaire (PLSBD). Après des années d'actions partenariales concertées (CPAM, Inspection Académique, Union Française de Santé Bucco-Dentaire, Comité Départemental d'Education pour la Santé, Villes de Grigny et Viry-

Chatillon, Projet de Réussite Educative, et Associations porteuses d'Ateliers Sociolinguistiques), les résultats sont au rendez-vous : les taux de participation à l'EBD sont en nette augmentation : 22,9% à Grigny et 34,2% à Viry-Chatillon désormais au-dessus de la moyenne départementale de 32,1%.

Au second semestre 2011 a) une innovation intercommunale en matière de santé a vu le jour : les permanences en addictologie. Portées par l'ANPAA 91 (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) et soutenues par le GIP, ces consultations de proximité ont permis aux habitants de Grigny et Viry-Chatillon d'être accueillis et informés par des professionnels en toute confidentialité sur les pratiques addictives : alcool, cannabis, tabac, jeux d'argent, jeux vidéo b) **La Semaine Santé Bien-être, projet partenarial porté par la Ville de Grigny et l'ASV du GIP** a rassemblé en octobre au Centre de la Vie Sociale à la Grande Borne de nombreux professionnels et associations (Conseil général, Planning familial, Aides, Vie libre, Sollicités, Institut de Prévention accidents domestiques etc.), et aussi des habitants, des jeunes : écoles maternelles, collégiens, classes Français Langue Etrangère (FLE). Tous ont pu découvrir le fonds documentaire de la Médiathèque et une exposition (Cap santé science) sur le sommeil et ses bienfaits.

- ✓ Outre l'illustration de la **nouvelle enseigne et devanture** (incluant le logo spécifique PRE) du local du **Projet de Réussite Educative (PRE) du GIP sur le Plateau à Viry-Chatillon**, les situations de plus en plus complexes des enfants et des familles ont de fait participé à **renforcer le travail en réseau** avec les partenaires, les professionnels, les référents en charge des parcours en lien avec les familles et les ressources locales, **concourant de concert à la réussite éducative des jeunes du territoire**. En ce sens le PRE a initié une **démarche réflexive partenariale** afin de favoriser les échanges et appréciations relatives aux situations comme à la définition de l'éligibilité des enfants et adolescents au dispositif pour en accélérer la prise en charge par une planification mensuelle **dans le respect des règles de confidentialité et de la confiance des familles engagées dans le PRE**.

Rénovation urbaine

- ✓ De nombreuses étapes ont conduit à la **réponse favorable du ministre de la Ville d'accorder la subvention de 6,7M€ pour la Convention de rénovation urbaine de Grigny 2**, du dépôt de la demande élaborée par le GIP et adressée par le maire de Grigny en septembre 2011 à l'**avis favorable du Conseil d'Administration de l'ANRU le 28 mars 2012**. Ces 6,7M€ se décomposent selon la ventilation suivante : 6,5 M€ pour le Square Surcouf et 1,038 M€ pour l'ingénierie, ce pour un total accordé après redéploiement de 6,672 M€.
- Cela permettra de **prolonger de deux ans les moyens en ingénierie apportés à l'opération de Grigny 2 : conduite de projet par le GIP, suivi des projets par les services de la ville de Grigny, ingénierie de l'agglomération Les Lacs de l'Essonne** (recrutement de 2 travailleurs sociaux pour l'accompagnement des propriétaires occupants en impayés de charges).
- Le réaménagement du square Surcouf** (1000 logements et 600 parkings aériens et souterrains) **rendu dès lors possible contribuera à redonner place**

aux piétons et aux espaces verts et aussi d'améliorer les circulations et services de proximité (tri sélectif etc.).

Dès lors l'AFTRP pourra mettre en location sur 15 ans les 60 logements dans la tranche 26 (1-3-5 Square Surcouf), stratégie approuvée par l'ANRU. L'agglomération Les Lacs de l'Essonne pourront engager la concertation avec les habitants, les opérations d'acquisition des lots nécessaires à la réalisation de la voirie et une réflexion sur une expérimentation pour la remise en état et la gestion pérenne des parkings actuellement condamnés à cause de leur dangerosité.

Enfin la condamnation à une peine exemplaire d'un premier marchand du sommeil pour avoir « hébergé dans des conditions contraires à la dignité humaine » 15 familles dans 2 appartements de Grigny 2 en laisse présager d'autres. Le maire de Grigny avait d'ailleurs saisi le parquet pour d'autres condamnations, une avocate ayant été missionnée par le GIP pour assister l'ensemble des partenaires dans cette lutte contre des propriétaires sans scrupules.

- ✓ Le premier symbole du désenclavement du quartier, un des grands objectifs du projet de rénovation urbaine de **la Grande Borne**, fut l'inauguration début avril en présence du président de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne, maître d'ouvrage, et du maire de Grigny, **de la passerelle provisoire sur l'A6**. Celle-ci permettra la traversée des piétons pendant toute la phase des travaux dont l'achèvement prévu à l'été 2013 fera place à **un nouveau pont de franchissement de 4 voies**.

Ce dernier assurera à l'Est du quartier tous les modes déplacement : passage en site propre de la ligne 402 destinée à évoluer en TZen, voitures, circulation douce pour les cycles et trottoirs sécurisés pour les piétons. **Il ouvrira également une voie en deux tracés distincts traversant le quartier d'Est en Ouest et le reliant au Centre-ville de Grigny**. Le tracé dissocié est le fruit d'un travail partenarial entre les acteurs du territoire et une consultation des habitants via des groupes de travail et des réunions publiques.

A l'Ouest du quartier, côté Viry-Chatillon, la nouvelle voie débouchera sur le secteur dit de l'Accroche Nord. Premier signe de changement : les immeubles ont été démolis Place de la Carpe où en lieu et place de nouveaux logements et services publics seront construits.

- ✓ Le cœur du quartier des **Coteaux de l'Orge** en pleine métamorphose : fin des travaux sur les espaces publics avec de **nouveaux espaces de proximité** (aires de jeux, espaces verts etc.), **nouvelles liaisons piétonnes, rues et aires de stationnement réorganisés, mobilier urbain tout neuf**.

En avril les résidentialisations et réhabilitations étaient en cours d'achèvement, seule la résidence de l'allée Saint Briec est encore en travaux. **Dans le secteur central deux programmes de logements** sont attendus le long de l'avenue de Provence, devant accueillir des services en rez-de-chaussée dont **une structure de santé**. Ensuite entre le Petit et Grand Bois, sur le secteur Bretagne, **quatre opérations de logements sociaux et en accession compléteront l'offre** sur le quartier à l'horizon de 2014. Enfin dans un cadre paysager d'exception une connexion reliera les secteurs Bretagne et Central à l'Orge et aux pôles d'équipement du quartier Du Bellay dont l'ambition de la ville est d'en faire **un écoquartier**.

2) Le site Internet du GIP : www.gipgrignyviry.fr

Bilan

Le site Internet actuel a fait l'objet en 2012 de réactualisations **intégrant de nouveaux documents et publications en rapport avec les actions et projets des Pôles du Renovation urbaine et de la Cohésion sociale.**

Ont ainsi été mis en ligne : la plaquette Programme de Santé Bucco-dentaire (février), la plaquette de Coordination linguistique territoriale (mai), le plan projet partenarial à visée pédagogique de la Grande Borne (juin), le Rapport d'activités du GIP 2011 (juillet), la plaquette et les affiches réactualisées du Projet de Réussite Educative (octobre), le panneau MIPOP Info Métiers de l'information, de la communication et du web (décembre). Documents pour la plupart encore consultables et téléchargeables sur la page d'accueil.

Il y eût aussi des intégrations ponctuelles et temporaires : affiche et programme du Forum de la Réussite citoyenne porté par les Lacs de l'Essonne, planning des Info Métiers MIPOP.

Un espace dédié a été créé pour la coordination linguistique territoriale permettant de donner à voir le travail mené lors des Ateliers sociolinguistiques et des permanences d'accueil avec les villes de Grigny et Viry-Chatillon et aussi avec la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne.

Par ailleurs dans le dernier trimestre 2012 pour la première fois **deux vidéos** innovantes et en rapport avec les missions du Groupement ont été mises en ligne :

a) La première relevant du Pôle de Renovation urbaine : **Copropriétés dégradées, trois exemples en Essonne : Grigny 2, Ris-Orangis et Maisse.**

Le documentaire fut produit par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) du Ministère de l'Egalité des territoires. Elle présente les réalités de la copropriété de Grigny 2. Le chef de projet a aidé le réalisateur à prendre des contacts diversifiés et a donné une interview technique. Ce documentaire accessible à tous propose de façon synthétique les enjeux de la copropriété en regard des enjeux de deux autres copropriétés essonniennes, ce qui en souligne les similitudes et les divergences.

b) La seconde relevant du Pôle de la Cohésion sociale : **Ateliers sociolinguistiques Parents d'élèves à Grigny et Viry-Chatillon.**

Cette vidéo, réalisée avec la Confédération Syndicale des Familles (CSF) de Grigny et la MJC Centre social Aimé Césaire de Viry-Chatillon, fut produite en régie au GIP par la coordinatrice linguistique, la responsable de la communication et l'animateur EPNE MIPOP. **L'objectif étant de donner à voir l'expérimentation de la mise en place d'ateliers spécifiques avec des parents d'élèves** désireux d'améliorer leurs compétences langagières, d'acquérir une meilleure connaissance du système scolaire en intégrant le fonctionnement d'un établissement scolaire, d'interagir de manière autonome avec les personnels encadrant leurs enfants et d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

Perspectives

Le site reste un lieu ressources d'une part pour les partenaires et acteurs locaux et d'autre part pour le grand public. La programmation en 2013 fera suite à celle de 2012. Le temps ayant fait défaut à l'équipe pour concrétiser le projet annoncé l'an dernier, il s'agira en 2013 de mener à bien une réactualisation sur le fond et la forme d'un site très visité et néanmoins à redynamiser.

Sont prévus :

- la finalisation de la mise en œuvre d'une plateforme d'échange de documents lourds et/ou confidentiels selon les services du GIP, projet actuellement toujours en cours de réalisation, permettant de créer un outil collaboratif et de gestions des ressources partenariales du territoire, notamment pour la copropriété de Grigny 2 et pour la prochaine mise en œuvre de la nouvelle géographie prioritaire;
- la réactualisation voire la rénovation totale ou partielle des contenus des pages des trois projets urbains, et aussi des projets relevant du Pôle de la Cohésion sociale ;
- l'insertion de nouvelles vidéos, par exemple les Ateliers de Recherche d'Emploi Linguistiques (AREL).

3) Les supports de communication

Bilan

En janvier la plaquette partenariale **Programme Local de Santé Bucco-dentaire** a été conçue, publiée en février et largement diffusée aux partenaires.

En février la plaquette partenariale **Coordination linguistique territoriale** a fait l'objet d'un travail collaboratif en interne de concert avec les partenaires. Elle a été publiée et diffusée en mai.

Dès mars un travail mené avec les services de la ville de Grigny a participé à la publication du **Guide municipal Santé-Bien-être** et à la mise en œuvre de la **Semaine Santé-Bien-être** programmée en octobre. Il s'agit de deux projets co construits avec et pour les habitants pour qu'ils soient au cœur de la démarche locale de santé.

En avril et mai :

Dans le cadre du projet « **Les Ateliers de l'Avenir** » (11 et 12 mai) des supports de communication partenariaux ont été produits : affiches, cartons d'invitation destinés aux habitants, T shirts. Logistique et organisation de l'événement ont été menées avec les partenaires sur les deux jours.

A cette même période, l'élaboration partenariale de la plaquette **Nutrition Santé** dans le cadre du Programme Local Nutrition Santé (PLNS) a débuté. Ce travail collaboratif en cours avait pour objectif de donner une visibilité à tous les acteurs locaux en matière de santé : qui fait quoi ? Il repose sur une co construction concertée. Plusieurs versions graphiques produites et prochainement stabilisées déboucheront sur une prochaine parution mi 2013.

En juin, les réunions hebdomadaires des Ateliers urbains durant six mois ont permis la publication du **plan projet pédagogique de la Grande Borne**. (Cf. III B : Communication concertation Rénovation urbaine)

En juillet le **Rapport d'activités 2011** validé par le Conseil d'administration du 13 juillet a été mis en ligne et accessible à tous.

En septembre les supports de communication du **Projet de Réussite Educative** de Grigny et Viry-Chatillon (affiches et plaquettes à destination des parents et des familles) ont été réactualisés suite à des modifications de contacts selon les niveaux scolaires (maternelle, élémentaire et collège).

En novembre la mise en place d'une communication chartée à l'identique des autres services du GIP a vu le jour pour la création et la production d'outils **MIPOP** : panneaux Info Métiers, affiches et flyers du projet Autoformation etc.

Il y eût également la préparation et l'organisation des **Ateliers du GIP** faisant suite à la réflexion de l'équipe quant à l'avenir du Groupement (31 décembre 2013).

Le montage en régie de la vidéo « **Ateliers sociolinguistiques Parents d'élèves** » a permis sa mise en ligne sur le site Internet. Une jaquette a été conçue pour la diffusion partenariale du DVD.

En décembre par souci d'économie et de développement durable, le Groupement a posé le choix cette année d'une **carte vœux électronique** envoyée de manière personnalisée à partir de la mailing liste aux partenaires. Elle fût intégrée dans le bandeau de la page d'accueil du site. La création a fait montre de nombreux projets partenariaux menés en 2012 avec les acteurs du territoire.

Perspectives

Sont programmés en 2013 pour :

- *l'Atelier Santé Ville* : des flyers et affiches, et la production (création et impression) de la plaquette partenariale Nutrition Santé ;
- *la coordination linguistique territoriale* : le montage par un professionnel du film des Ateliers Recherche d'Emploi linguistiques (AREL);
- *la communication FEDER pour le mois de l'Europe en mai* : la production (création et fabrication) d'un roll up « Les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) en 2013 sur le territoire de Grigny et Viry-Chatillon » dont chaque collectivité aura un exemplaire ;
- *pour la MIPOP* : la production (création et fabrication) de 4 panneaux Info Métiers, la reprographie des dossiers pédagogiques destinés aux enseignants du projet Mathissime dans le cadre des CLASCIENTIFIQUES, production d'affiches et de flyers pour le projet Autoformation.

B. COMMUNICATION CONCERTATION ET RENOVATION URBAINE

1) La Grande Borne

Les Ateliers urbains hebdomadaires et menés avec les partenaires pendant six mois ont abouti à l'édition du plan projet pédagogique du projet de rénovation urbaine de la Grande Borne en juin 2012.

La difficulté de stabiliser le projet urbain avait conduit précédemment à un schéma largement remanié. La nécessité toutefois de créer un support pédagogique s'est vue confirmée dans la perspective de la concertation à mener avec les habitants du quartier dès le second semestre 2012. Dans un contexte incertain, les partenaires sont parvenus à une stabilisation du plan projet sur les opérations validées et non remises en cause.

Le GIP a pris en charge la création graphique inhérente à ce projet ainsi que la fabrication de 5 roll up et plusieurs tirages remis à tous les partenaires : les villes de Grigny et Viry-Chatillon ; l'agglomération Les Lacs de l'Essonne ; le bailleur Opievoy et le Groupement.

Fin juin 2012 le plan projet pédagogique a été mis en ligne et reste téléchargeable sur la page d'accueil du site Internet du GIP.

Perspectives

Il était prévu en 2012 que le projet entre dans une phase opérationnelle tangible avec de nombreux chantiers susceptibles de créer des nuisances pour les habitants riverains à informer avec l'anticipation adéquate. L'information sur le projet devait donc être essentielle.

Au vu des retards pris dans le lancement des travaux, cette phase opérationnelle a été reportée de 18 mois. Dans ce même contexte, il n'a pas été possible de réaliser les outils supports prévus : maquette 3 D, info travaux sectoriels, journal de la Grande Borne, flyers et affiches. La création réalisation de ces supports de communication à destination des habitants du quartier se voit donc reportée en 2013, sachant que d'une part l'Opievoy débutera les travaux de résidentialisations programmés en 2013 et d'autre part que Les Lacs de l'Essonne démarreront les travaux de la Voie de la Plaine en 2014.

Sont programmée : une mise à jour du plan projet pédagogique et un 4 pages Grande Borne donnant à voir l'avancement du projet urbain en 3 entrées : réalisé, en cours, à venir.

Le Groupement prévoit également de participer aux actions de communication menées par les collectivités (par exemple : maquette physique, film et événementiels).



PARTIE IV

EUROPE

BILAN FEDER 2007 - 2013

Concernant les Programmes Européens

Au cours de l'année 2012, 5 dossiers ont été déposés sous AGADIR par les maîtres d'ouvrage :

| <i>Maitre d'ouvrage</i> | <i>Objet du projet</i> | <i>Montant des dépenses</i> | <i>Feder prévu</i> |
|--|--|-----------------------------|--------------------|
| Commune de Viry-Châtillon | Développement e-service et e-administration | 150 000€ | 75 000€ |
| Commune de Grigny | Animation multimédia | 461 000 € | 200 000 € |
| Commune de Grigny | Intervention sur les œuvres d'art grande borne | 531 004.20€ | 265 502.10€ |
| Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne | Réseau intégré de développement économique responsable, social et solidaire (RIDERS) | 1 283 257 € | 641 628 € |
| Association Développement & Partage | Initiatives Développement et Partage | 28 800€ | 12 000 € |

Aucun de ces dossiers n'a été programmé. Cela s'explique essentiellement par la vacance du poste de Chargée d'instruction de juin à décembre 2012.

Deux visites sur place ont été réalisées au cours de l'année 2012 :

- ✓ Visite sur place du 14 février 2012 du projet « Réhabilitation du Centre Social Pablo Picasso » de la Commune de Grigny
- ✓ Visite sur place du février 2012 du projet « Création d'une nouvelle voirie dans la ZAE Kennedy- Martin Luther King à Viry-Châtillon.

Par ailleurs, les rapports définitifs des contrôles qui avaient été réalisés par la Préfecture de la Région Ile-de-France (Contrôle Qualité de Gestion - Autorité de Gestion) le 23 juin 2011 et par la Commission Interministérielle de Coordination des Contrôles (CICC), du 3 au 13 octobre 2011, auprès du Groupement, ont été adressés au GIP à la fin de l'année 2012.

Semaine de l'Europe

Le GIP de Grigny et Viry-Chatillon, en tant qu'Organisme Intermédiaire a mis en place des manifestations dédiées à la célébration de la Semaine de l'Europe en mai 2012.

Elles ont consisté en une exposition portant sur la présence des financements communautaires FEDER et FSE sur le territoire de Grigny et Viry-Chatillon. Ces manifestations prirent également la forme d'une visite scolaire organisée au Parlement européen à Strasbourg.